

ABONNEMENTS PAR LA POSTE
QUOTIDIEN \$3.00
HEBDOMADAIRE 1.00

ONES
REDACTEUR EN CHEF : M. J. G. BROWN
INFORMATIONS : M. J. G. BROWN
SPORTS : M. J. G. BROWN
CIRCULATION : M. J. G. BROWN
LE JOUR : M. J. G. BROWN
NUMÉRO : MAIN 3844
NUMÉRO : MAIN 3863
NUMÉRO : MAIN 1535
NUMÉRO : MAIN 7697
NUMÉRO : MAIN 3058

VOL XVI — No 17

Beau, plus froid

MONTREAL, MARDI 23 AVRIL 1918

Température : Min., 42; Max., 48

PRIX : DEUX SOUS.

"Il y a des Prussiens dans la Chambre des Communes"

Telle est la verte réplique que s'attire de l'honorable M. Lemieux, le député Clements de Comox-Alberni.—Ce dernier demande que les citoyens du Québec soient envoyés en Colombie-Anglaise pour sortir cette province de la banqueroute

LE TRAVAIL DES SUJETS ENNEMIS ET LE DROIT INTERNATIONAL

Trois résolutions demandant la conscription du travail pour les sujets ennemis sont discutées. — Pas une nation n'a le droit de violer les conventions de la Haye — pas plus l'Angleterre et le Canada que l'Allemagne

(Tribune de la presse)

Ottawa, 22.—Passé ce jour, il n'y aura plus de ce qu'on est convenu d'appeler dans le langage de la Chambre, de journée des députés; à l'avenir toutes les mesures du gouvernement auront la préférence. On fera exception pour la motion de M. Nickle, sur l'abolition de certains titres de noblesse et l'amendement de M. Richardson, demandant l'abolition de tous les titres de noblesse.

La Chambre a adopté plusieurs bills privés, entre autres un bill intitulé: "Loi constituant en corporation le Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway", présenté par M. J. J. Denis. Il s'est élevé tout un débat sur l'utilité et la réglementation du travail des aubains ennemis. Il y avait trois motions inscrites à l'ordre du jour, se rapportant toutes au même sujet, mais d'une portée un peu différente l'une de l'autre. On pourra en lire le texte plus bas.

M. Clements, proposeur de la première motion a commis la bêtise de traiter la main-d'œuvre venant de notre province comme la main-d'œuvre ennemie, et il a fini son discours par le vœu ordinaire des loyalistes en demandant "un drapeau, une langue, un pays".

L'honorable Rodolphe Lemieux a donné des explications au savant député de la Colombie-Britannique, et il a fait des mises au point remarquables. Nos lecteurs auront le plaisir de lire cette éloquentة riposte. Nous en donnons une traduction presque littérale. Le député de Maisonneuve a fait une des brillantes improvisations que nous avons eues le plaisir d'entendre depuis le commencement de la session.

Ses paroles ont porté car tous les orateurs qui ont parlé dans la suite n'ont pu s'empêcher de faire allusion à quelques-unes des déclarations faites par M. Lemieux. Cette fière attitude lui fait grand honneur et tous les Canadiens lui en sont profondément reconnaissants.

Il sera sans doute utile d'avoir sous les yeux le texte des résolutions pour suivre le cours de la discussion.

La résolution Clements se lit comme suit :

"Que cette Chambre est d'avis que tous les règlements et décrets du Conseil concernant la main-d'œuvre étrangère en Canada, devraient être consolidés en une seule loi uniforme, mais qu'en préparant une telle loi, il faudra prendre en considération les conditions et besoins des différentes parties du Canada."

Voici le texte de la motion McLean, (York sud) :

"Que cette Chambre croit que les aubains nés en pays ennemi et qui résident en Canada, devraient être enrôlés par le gouvernement, pour les fins industrielles, et que les services de ces maouvres devraient être loués aux employeurs à des conditions telles que le taux normal des gages en Canada soit maintenu, tout en assimilant à la solde du soldat les gages à payer à ces aubains pour son travail."

Et celle de M. Nicholson :

"Que cette Chambre croit que la pénurie accentuée de la main-d'œuvre agricole et industrielle dans toutes les parties du pays, justifie amplement l'établissement d'un système d'enregistrement obligatoire et de direction de la main-d'œuvre masculine du pays"

Le proposeur de chacune de ces résolutions a fait un discours et nous devons avouer que tous se sont tenus à des remarques dans le vague. Ils ont émis des opinions un peu à la prussienne et pas très pratiques.

Tous ont parlé du besoin de main-d'œuvre. Ils ont appuyé sur le mécontentement qui existait dans les centres anglais, à la vue des foyers privés des hommes de naissance britannique qui luttent pour la défense du Canada et de l'Empire, à la solde ridicule de \$1.10 par jour, tandis que les étrangers reçoivent dans certaines industries jusqu'à \$5, et \$10 par jour. Ils ont demandé au gouvernement de régler d'une main ferme, cette question en ordonnant une conscription de ces travailleurs à un prix fixe et en affectant le surplus des gages au paiement de la solde des soldats...

M. Clements a dit qu'on pourrait ainsi prendre 50 et 75 milles Canadiens-français pour les envoyer faire la coupe du bois dans la Colombie-Britannique ou la culture, dans l'Ouest, et il a fini en demandant l'unification du Canada selon le dicton célèbre: "Un drapeau, une langue, un empire". La réponse ne devait pas se faire attendre, et elle est venue vibrante, au point, bien tournée par la bouche autorisée de l'honorable M. R. Lemieux.

Toute la discussion est venue du côté du gouvernement, et les amis d'occasion se sont contredits les uns les autres à qui mieux mieux. L'opposition s'est plu à écouter et à applaudir les boutades qui sont venues de toutes parts. Comme d'habitude les Ontariens ont donné une attention toute spéciale à Québec, et nous ont décoché plusieurs traits frappés moins au coin de la malice que de l'ignorance. Il était tout particulièrement intéressant d'entendre des hommes de bon sens comme MM. Mackie et Stacey, qui nous connaissent bien, prendre ouvertement notre défense à la grande surprise des extrémistes de la province ouest.

Les Ontariens voudraient inscrire les aubains et les étrangers, pour fins agricoles et industrielles, à la manière de la Prusse, de toutes les autres provinces on s'est élevé contre une telle mesure, et les avocats ont plaidé le droit international.

Les députés de l'Ouest sont tombés en complet accord de pensée et de sentiment avec M. Lemieux et M. Doherty, qui ont abordé cette question avec sagesse et sang-froid, ne se laissant pas entraîner par le sentiment ou la passion.

M. Doherty a fait une longue dissertation expliquant le status de cette classe de notre population, gens qui sont venus ici pour travailler, qui nous ont aidés à construire nos voies ferrées, qui nous ont fourni de la main-d'œuvre très appréciable. Nous devons leur témoigner de l'estime pour ce qu'ils ont fait pour le développement du pays et non les traiter comme des prisonniers de guerre. Ce dernier jugement résume la majorité des sentiments exprimés au cours d'un débat.

En somme, le "Gingergroup" d'Ontario, a eu très peu de succès pendant la journée et tout indique que les méthodes préconisées dans le passé ne sont plus de mode. On veut une discussion sérieuse, intelligente, sans allusion aux affaires de race ou de religion; on veut un Canada uni d'esprit et de cœur, et le débat, conduit par des ministériels, des "gagne la guerre", nous laisse cette singulière impression que sans le concours de notre race, sans l'aide de nos gens, sans les lumières de nos hommes d'Etat, le gouvernement sent tous les jours qu'il lui est pratiquement impossible de maîtriser parfaitement la situation. Les Anglais peuvent être une peuple très puissant, mais au Canada comme en France, les Français sont très utiles.

La séance s'ajournait à 12.15.

L'HON. RODOLPHE LEMIEUX

Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec quelque surprise le discours du député de Comox-Alberni. J'ai suivi ce député dans sa carrière politique depuis l'année où il entra dans cette Chambre, il y a longtemps. Il disparaît pour un temps. Il quitta son bon vieux canton de Kent et s'en alla dans l'Ouest, mais je constate avec regret qu'en revenant dans l'Ouest il a rapporté avec lui des notions étrangères sur l'unité du pays.

A première vue le but de sa motion est très recommandable. Le député de Maisonneuve donne lecture de la motion puis continue. La dernière partie de la résolution serait incompréhensible si la Chambre n'avait pas entendu les commentaires que M. Clements a faits. Je répète cependant que la première partie de la motion est recommandable. Ce n'est que lorsque le député de Comox-Alberni entreprend d'expliquer comment les sujets ennemis devraient être traités qu'il va un peu loin. L'étranger ennemi doit être traité au Canada comme ailleurs conformément aux prescriptions de la loi internationale. Personne n'est adessus de la loi internationale et aucun peuple civilisé qui a pris part à la convention de la Haye n'est adessus des règlements édictés à cette convention par les représentants des nations ci-

vilisées.

LE COLONEL CURRIE : Que dites-vous de l'Allemagne et de l'Autriche ?

M. LEMIEUX : L'Allemagne s'est mise hors du monde civilisé. M. Clements, je regrette de le dire, écarte la loi internationale. C'est ce qu'a fait Bethmann-Hollweg lorsqu'en 1914 il déclara à l'ambassadeur britannique que le traité qui liait l'Angleterre, la France et l'Allemagne n'était qu'un chiffon de papier. Quand le chancelier allemand déclara que "la nécessité ne connaît pas de loi et qu'il nous faut faire notre chemin à travers la Belgique," il fit exactement ce que le député de Comox vient de faire. Il écarta la loi internationale. Il parla le même langage que mon ami vient de tenir.

LE COLONEL CURRIE interromp tout alors en disant : "Que pensez-vous de l'Allemagne et de l'Autriche ?"

— Quoi ! un soldat anglais parler de cette façon ! L'Allemagne a commis le meurtre affreux d'Edith Cavell et celui du capitaine Fryatt. Mon honorable ami oserait-il dire que l'Angleterre ferait bien de suivre l'exemple de l'Allemagne ?

M. CURRIE : "Non." M. LEMIEUX : "Non, ce ne serait pas bien pour l'Angleterre de suivre l'exemple de l'Allemagne." M. CURRIE : "Le député de Mai-

sonneuve voudrait-il citer une clause de la convention de la Haye qui se rapporte aux étrangers ?"

M. LEMIEUX : J'ai entendu M. Clements dire dans cette Chambre qu'il faut mettre de côté la loi internationale parce que l'Allemagne ignore la loi internationale et je dis en dehors de la loi internationale, ce n'est pas une raison pour que les nations civilisées en fassent autant. Nous avons malheureusement au Canada des gens qui voudraient être plus prussiens que les prussiens. La loi des élections en temps de guerre, votée l'an dernier par le parlement fut un acte prussien ni plus ni moins.

Plusieurs députés : "A l'ordre, retirez ce que vous avez dit."

M. CURRIE : "Je me lève sur un point d'ordre. Ce n'est pas la première fois qu'un député se fait exclure de la Chambre pour avoir tenté de jeter du discrédit sur cette Chambre et il devrait être forcé de retirer ce qu'il a dit."

Le président de la Chambre : "Je ne puis admettre que le point d'ordre." (A suivre à la page 7).



L'HON. RODOLPHE LEMIEUX qui a répondu au député Clements, de Comox-Alberni.

LES PERTES ALLEMANDES

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 22.— D'après les estimés allemands, ces derniers auraient eu, dans la période du mois d'août 1917 au 31 janvier 1918, quelques 367,450 tués ou blessés.

Selon eux, les pertes allemandes se chiffrent au grand total. Ceci, naturellement, comprend les ravages causés par la maladie et autrement.

ON BOIRA DE L'EAU DANS LES CLUBS

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 22.— Le gouvernement provincial a décidé qu'aucune licence pour la vente de liqueurs spiritueuses ne sera accordée aux clubs du comté d'Ottawa ou de la ville de Hull, après le 1er mai prochain.

Ceci signifie le retrait par le gouvernement des licences accordées au club Rivermeade et aux clubs de golf sur le chemin Aylmer. Le même lot échouera aux clubs Canadien et Ottavien à Hull.

Le club Rivermeade lui, ne sera guère affecté par cette loi attendu que ses membres avaient décidé de ne pas demander de nouvelle licence.

Nous tenons cette nouvelle de M. Joseph Caron, représentant du comté d'Ottawa, à la Chambre de Québec, que le conseil de la ville de Hull avait délégué auprès de Sir Lomer à ce sujet.

La ville avait, à une récente assemblée du conseil, passé une résolution priant le premier ministre de supprimer les licences de clubs pour le district d'Ottawa et à cet effet M. Caron de présenter cette résolution au Cabinet provincial.

TAXE SUR LES VOYAGEURS

(Dépêche spéciale)

Toronto, 22.— En vue de donner plus de commodités à ceux qui voyagent, le département de l'immigration des Etats-Unis, vient de passer une loi, par laquelle il autorise certains agents de billets canadiens, de même que les conducteurs des chemins de fer canadiens conduisant aux Etats-Unis, à délivrer des certificats pour la taxe personnelle et à retirer \$8, pour chaque certificat. Cela exemptera de beaucoup d'inconvénients et d'ennuis; les passagers ne seront plus obligés de débiter aux frontières, comme ils ont fait jusqu'ici.

Avec le nouveau système, les passagers qui ne sont que temporairement aux Etats-Unis, pourront aussi se faire rembourser plus aisément. Argent donné pour la taxe personnelle. On leur donne un second reçu qui sera remis à l'inspecteur d'immigration américain. Celui-ci remettra en échange un certificat que le passager devra garder.

A son retour des Etats-Unis, il devra avertir l'inspecteur d'immigration américain, ou encore le conducteur du train ou le capitaine du vaisseau, sur lequel il laisse les Etats-Unis, pour certifier qu'ils est bel et bien entré sur le territoire canadien.

Lorsque les passagers partiront par navires océaniques, de Montréal, Boston, Halifax, Nouvelle-Orléans, New-York, Philadelphie, Portland, Québec, San Francisco, Seattle, St-Jean, Vancouver ou Victoria, l'argent leur sera remboursé immédiatement.

LE COMITE DE GUERRE INTER-ALLIE

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 22.— Le comité de guerre inter-allié de Versailles se composera à l'avenir du général Bevin de France, qui en sera le président, et des membres suivants: Général Snodgrass, West, d'Angleterre; général Diabinski, d'Italie, et le général Bliss, des Etats-Unis.



HARNAIS

"Marque Alligator" DE Travail ou Promenade

Vous ne perdrez rien en les essayant, ils ne se vendent pas plus cher que les autres.

Ils sont mieux faits que les autres et ne blessent pas. Ils sont plus forts, mieux ajustés et permettent à votre cheval de donner toute sa force et sa vitesse en toute confiance.

Ils sont mieux finis, plus beaux et donnent meilleure apparence à votre équipage.

Si vous voulez obtenir le meilleur résultat de la force, de la vitesse et de la beauté de votre cheval, donnez-lui un harnais de marque Alligator.

Venez les voir à notre magasin. Nous envoyons notre catalogue aux marchands seulement.

Lamontagne Limités 338 Notre-Dame O. MONTREAL

Les plus grands manufacturiers de Harnais, Sacs de Voyage et Valises au Canada.

LES BLEUS DU MANITOBA

(Dépêche de la Presse Associée)

Toronto, 22.— Le "Star" d'aujourd'hui donne la dépêche suivante reçue de Winnipeg:

Le parti conservateur, ou mieux, ce qui en reste, a tenu maintes assemblées dernièrement sous la présidence de l'hon. Robert Rogers.

On dit que les rôles du parti ont été remis entre les mains d'un jeune avocat M. R. W. Craig, C.R., et l'on compte bien qu'avec un tel chef, le parti gagnera plusieurs sièges à la législature aux prochaines élections provinciales du Manitoba.

On prédit les élections pour l'année prochaine ou le plus tard, en 1920.

IL A TROP PARLE

(Dépêche de la Presse Associée)

Newark, N. J., 22.— Un ancien directeur des postes de Lakeview, N. J., M. Fred W. Winterbarth, devra prouver, au cours d'un procès qu'on lui fera subir devant les cours américaines son droit de citoyen, droit dont il jouit depuis 37 ans.

M. Winterbarth a été destitué dernièrement pour certain langage séditieux qu'il avait tenu. Il aurait même dit à des solliciteurs de la récente campagne "gagne-la-guerre", organisée par la Y.M.C.A., qu'il ne voulait rien faire de nature à hâter la défaite de l'Allemagne.

IL N'Y AURA PAS DE COMPROMIS

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 22.— Dans une lettre adressée au sénateur Overman, le président Wilson dit qu'il ne fera aucun compromis avec les membres de l'opposition qui veulent amender le bill Overman, par lequel plein pouvoir est donné pour la reorganisation des départements du gouvernement.

UNE GREVE AU PREMIER MAI

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 22.— Le sénateur Paindexter, de Washington, a en plein Sénat, qualifié de traître et de séditieux, certain mouvement des chefs ouvriers de Seattle, tendant à faire déclarer une grève le 1er mai.

La grève aurait eu pour but de protester contre les traitements sévères qu'un nommé Mooney et ses complices auraient subis, après avoir été reconnus coupables de conspiration à San Francisco.

M. PRESTON ARRIVE A OTTAWA

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 22.— Ottawa a reçu aujourd'hui, un visiteur distingué, dans la personne de M. T. R. Preston.

A la dernière élection, le parti libéral avait nommé M. Preston scrutateur en chef, pour les votes de soldats en Angleterre. Il a eu aujourd'hui une longue entrevue avec sir Wilfrid.

LE GEN. BRIDGES AUX ETATS-UNIS

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 22.— Le lieutenant-général G. T. M. Bridges de l'armée anglaise, arrivé à Washington dernièrement, a été nommé premier avertisseur du conseil militaire de l'ambassade.

Le poste de haut commissaire lui reviendra également, et de plus il aura la direction des missions anglaises aux Etats-Unis.

Boston, Mass., 22.— Les missions de recrutement canadiennes et anglaises ont reçu ordre aujourd'hui d'accepter dans les forces impériales d'Australie les Australiens de naissance.

Les recrues seront d'abord envoyées au dépôt de Windsor, N. S., puis de là elles iront se joindre aux unités australiennes en Angleterre.

"Nous servons pour plaire"



Notre Paletot "RAINBURY SLIP-ON" est idéal pour le printemps. Le "Rainbury" est beaucoup préférable à la plupart des autres paletots pour le printemps, surtout à ces températures humides. Il est pourvu de poches rapportées, garni de boutons en os ou en cuir, et une doublure en soie imperméable.

Demandez-le par son nom "Rainbury" \$35.00

FASHION-CRAFT

Merciers

MAX BEAUVAIS LIMITEE, 229, rue St-Jacques

Magasin de l'Ouest : 463 rue Ste-Catherine Ouest. 17-1-P.

LES AUTORITES MILITAIRES DE QUEBEC SUR LE QUI-VIVE

(Dépêche de la Presse Associée)

Québec, 22.— Les autorités militaires ont été mises en alerte par la rumeur qu'une assemblée révolutionnaire serait tenue ce soir au Boulevard Langelier, précisément là où eut lieu le conflit entre soldats et émeutiers, lors des récents troubles.

Des circulaires écrites en gros caractères, et appelant le peuple à se révolter ont été répandues à profusion. Des placards invitant le peuple à s'assembler sur le Boulevard Langelier ont été affichés un peu partout, mais d'après les dernières nouvelles, une forte escouade de policiers a réussi à disperser la foule et à maintenir l'ordre.

Les troupes casernées ici, comprenant 4,000 hommes sont prêtes à tout événement. Toutefois, il est peu probable que le mouvement révolutionnaire ait chance de réussir, bien que en général, les mesures énergiques récemment prises par le gouvernement fédéral n'aient pas l'heur de plaire aux citoyens de cette ville.

LE COMTE CZERNIN

AMBASSADEUR A BERLIN

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 22.— D'après une dépêche officielle reçue de France aujourd'hui, le comte Czernin a été nommé ambassadeur à Berlin.

La dépêche, citant un télégramme de Zurich, dit qu'il ne faut pas oublier que l'empereur Charles, dans une récente lettre au comte qu'il ne serait pas lent à lui donner un nouveau poste.

Présentement, c'est le prince von Hohelohe qui est ambassadeur, le même qui fut appelé à Vienne dernièrement et dont le retour inattendu a soulevé bien des commentaires.

Une autre dépêche dit que le baron Burian agira pour un temps seulement, comme ministre des Affaires Etrangères. La dépêche signale une note semi-officielle de Vienne qui se lit comme suit: "Le baron Burian, croit que c'est un devoir impérieux de s'empêcher toute dissension intestine, et que conséquemment, il ne ferait aucun acte diplomatique, à moins qu'il ne soit forcé, par les circonstances, nous attendions pour ce faire, la nomination de son successeur. La place est donc vacante, mais l'empereur Charles a appelé le ministre de France à sa rescousse, ne voulant pas pour le moment s'adresser au comte Tizze pas plus qu'au comte Andreyev."

Le véritable athlète doit faire de tous les sports et n'être champion dans aucun. H. HAUGER.

CHRONIQUES DES SPORTS

UNE aristocratie de mal bâtis est fanée à la qualité du recrutement. A. SURIER.

DECARIE ET DANDURAND SE DISPUTENT LA PALME

Une grande foule a assisté hier soir à l'ouverture du tournoi des hommes forts. — Gendron de Manchester, N. H., est une révélation. — Dupras promet de se reprendre ce soir

LA DERNIERE SEANCE SERA TRES INTERESSANTE



HECTOR DECARIE, 1er du tournoi à date.

Le tournoi des hommes forts s'est ouvert hier soir au Parc Sohmer, devant une assistance très nombreuse. Les experts s'accordent à dire que c'est un succès pour une journée d'ouverture. Comme tous les grands événements sportifs, il a dû offrir sa petite déception. A la dernière minute, Henrihon de Maisonneuve, déclara ne pouvoir concourir. Il se dit malade. Au public de juger. Dans son ensemble la séance d'ouverture a été très satisfaisante. Tout a marché avec une célérité inévidente pour un tel genre de concours. Son honneur le maire Martin a ouvert la soirée par un discours très apprécié. Les amateurs présents ont vivement applaudi. Décarie, Dandurand et Gendron, ce dernier de Manchester, N. H., ont été les héros de la soirée, et on est à se demander quel sera le classement final. Nous avons été heureux de constater une chose: "Tous les concurrents ont été ceux qui ne peuvent suivre démontrant qu'ils font des efforts pour triompher. Dandurand s'est fait un grand nombre d'amis hier soir. La foule dont il attaque les poids est toute une révélation, et nombreux sont ceux qui croient qu'il tiendra les devants à la fin du concours. Travers a donné une très belle exhibition de tours de force, et comme nous l'avons maintes fois dit dans le "Canada" cet Américain n'est pas venu à Montréal pour concourir dans le tournoi, car il admet n'être pas un spécialiste à ce genre de sport. Il exécutera d'autres tours ce soir. Nous répétons que Gendron, de Manchester est une attraction à lui seul. Fort comme un héros pour un homme de sa taille, il exécute de plus des tours d'aérobic qui ont fortement amusé les spectateurs. Il est devenu le favori de la foule, et nul doute que celle-ci aura une autre occasion de l'applaudir ce soir, car on le dit très fort dans le dévise.

1er TOUR Prendre deux haltères courts à terre et les rendre aux épaules en deux mouvements: Dupras... 229 livres, Décarie... 270, Dandurand... 249 1/2, Guay... 174 1/2, Gendron... 211 1/2, Hyatt... 150.



ARTHUR DANDURAND, 2ème du tournoi à date.

2ème TOUR Développer une barre à sphères; la rendre aux épaules en un mouvement et la développer ensuite: Dupras... 173 livres, Décarie... 210, Dandurand... 203, Guay... 150.



GEODEON GENDRON, 4ème du tournoi à date.



A. DUPRAS, 3ème du tournoi à date.

3ème TOUR Arracher un haltère court (sweep): Dupras... 126 1/2 livres, Décarie... 145, Dandurand... 145, Guay... 69, Gendron... 125, Hyatt... 105.

Ce tour sera continué ce soir. Le programme complet d'aujourd'hui comprendra donc près de huit tours, à part le tour hors concours. En foule ce soir, au Parc Sohmer. Voici les différentes pesantures levées hier soir par les inscrits:

Table with 2 columns: Name and Weight. Total for Décarie: 270 livres, Dandurand: 249 1/2 livres, Guay: 174 1/2 livres, Gendron: 211 1/2 livres, Hyatt: 150 livres.

CLASSEMENT Table with 2 columns: Name and Total Weight. Décarie: 625 livres, Dandurand: 598 1/2, Dupras: 528 1/2, Gendron: 526 1/2, Hyatt: 468, Guay: 324 1/2.

LA GUERRE D'USURE EST INTERDITE AUX BOCHES

M. Maurice Barrés déclare que s'y ranger de nouveau serait avouer leur impuissance en face de la certitude de la défaite finale.

Paris, 21 — La situation reste très sérieuse dans le nord et la perte de Dailleur et Wytschaete sont regrettables, cependant quand un commandement lance sans compter ses troupes dans la fournaise et quand l'attaque ne se heurte qu'à une volonté adverse purement défensive, il est inévitable que des résultats soient atteints. Aussi longtemps que les Allemands conserveront l'initiative, on peut donc s'attendre à enregistrer quelques-uns de leurs succès locaux, mais il ne faut pas perdre de vue que pendant ce temps nous continuons à faire affluer les hommes et l'artillerie sur la ligne de bataille. L'heure de Foch n'a pas encore sonné, mais nos réserves sont à pied d'œuvre. Les armées allemandes et françaises savent de source certaine qu'elles peuvent contenir les Allemands. Nos chefs, écrit M. Maurice Barrés dans "l'Echo de Paris", considèrent avec pleine confiance l'ensemble des opérations: "La seconde phase de la grande offensive s'achève par l'échec stratégique des Allemands. Les actions diverses qui se continuent aujourd'hui sont les dernières convulsions de la bataille d'Armentières, bien plutôt que son rebondissement. Elles ne peuvent pas être d'une importance capitale. L'important pour nos ennemis n'est pas d'occuper tel ou tel point. Ce n'est pas pour obtenir ces résultats, qu'ils engagent trois cent mille hommes. Toute leur nation, tout l'univers attend qu'ils voient enlever la décision de la guerre. Elle leur échappe aujourd'hui. Ont-ils la chance de l'obtenir demain? Que vont-ils tenter? Voyons quelle pensée les a mis en mouvement. C'est la nécessité d'en finir, ils promettent à leur peuple l'écrasement de l'ennemi à l'ouest. Jusqu'à ce qu'ils soient réduits à reconnaître leur impuissance, ils vont épouser leurs troupes et leur génie inventif dans la poursuite de la décision. Ils ne peuvent la chercher par une bataille d'usure. De ce côté, l'Entente est complètement parée, grâce aux deux décisions récentes: la décision Wilson-Pershing, enchaînement provisoire des troupes américaines dans les notes et la mesure que fait voter Lloyd-George, le renforcement des troupes anglaises. L'Angleterre prit toutes les mesures pour que ses pertes fussent complètement réparées. Elle transporte en France des troupes exercées qu'elle avait dans ses dépôts et qu'elle va remplacer par de nouvelles recrues. Ainsi je ne crois pas que l'Allemagne se décide pour une lente bataille d'usure. Ce n'est pas un système qui puisse lui réussir en face des réservoirs britannique et américain. Et puis, après qu'elle a engagé en trois semaines plus de quinze cent mille hommes, ce serait de sa part un tel aveu de son erreur, un tel aveu d'impuissance qu'elle s'entètera dans son système de ruée. Elle se croit encore mépris de la vie humaine auquel rien ne résisterait, les chefs poussaient devant eux leur matériel, une fois encore avec l'obstination des armées de fournies ou des hordes barbares, dont l'humanité avait perdu le souvenir, les masses germaniques menées par une science implacable viendront se délimiter sur les soldats de la liberté. Maintenant nous possédons une armée interalliée soumise à une direction unique, d'un allié à toute épreuve et grâce à la prudence de nos généraux nous avons conservé nos forces intactes, qui nous permettent de faire face sur quelque point que ce soit aux suprêmes assauts boches. Suprêmes assauts, car l'Allemand s'il se résout à l'offensive de puissance que nous prévoyons, sera hors d'état de l'aligner longtemps, et hors d'état de la renouveler une fois de plus. La profonde Germanie est limitée par ses offensives d'importance incalculable, une en Somme-et-Oise, l'autre sur Armentières, déjà enrachées, sont en passe d'être brisées. La troisième n'a pas plus de chance de succès."

DISCUSSION SCIENTIFIQUE

On a déjà parlé de l'utilité d'éliminer le K. O. de l'art pugilistique. Quelques années trop sensibles étaient favorables à sa suppression. Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant l'opinion de Jack Skelly, un expert dans l'art reproduite dans la "Police Gazette" et que nous traduisons pour le bénéfice des amateurs. "Quelques critiques de la boxe, en ce pays, aussi mal avisés qu'incontentables, demandent la suppression de la mise hors de combat, dans nos assauts pugilistiques. Cette prétention me paraît non seulement des plus ridicules, mais aussi tout à fait impossible. "La plupart de nos combats modernes, sans décision, ont suffisamment contribué à détériorer notre vieux art pugilistique, sans qu'on tente d'en faire un amusement de salon, convenable à des poitrines trop faibles ou à des réformateurs de lait et d'eau. "Remarque bien que je ne me fais pas l'avocat des combats sanguinaires ou mortels avec des gants d'une trop grande légèreté. Mais ce que je préconise, ce sont des parties de vingt rounds, proprement et honnêtement disputées avec gros gants qui ne blessent presque pas, combats dans lesquels les boxeurs révèlent leur endurance et leur science pugilistique. "J'ai toujours prétendu que le K. O. est réellement un coup humain au lieu d'un coup brutal. N'est-il pas cent fois mieux de terrasser un adversaire avec une mise hors de combat loyalement donnée que de le battre au point de le rendre sans force et de le défigurer. Vous avez rarement entendu dire qu'un boxeur qui a été terrassé sur les câbles ou dans l'arène, ait éprouvé une grande douleur ou ressenti la plus légère peine. Ceux qui reçoivent le coup s'en remettent toujours promptement et ils ne présentent pas de traces du coup qu'ils ont reçu. "Purqu'il s'agit d'éliminer nos adversaires. "Notre histoire sportive abonde en cas où des boxeurs ont été terrassés et que, dans des matchs de retour ils ont battu ou dépassé leurs conquérants. Nous pouvons tous nous rappeler comment Stanley Ketchel revint lors de son deuxième assaut avec Billy Papke, et comment George Berger, qui avait battu Papke, fut vaincu par celui-ci un mois plus tard. Les Darcy fut battu par Fritz Holland dans leur première rencontre. Mais, dans la suite il se racheta en battant d'un McCoy décisive son adversaire. Al McCoy disposa de George Chip en une ronde; mais il fut ensuite battu dans une consécutive de trois rounds, la plus positive. Et si vous fouillez les records de maints autres pugilistes, vous y trouverez des cas analogues. "Très souvent, il arrivera qu'un boxeur terrassera son adversaire; mais ce seul coup effectif ne prouve pas une supériorité. Si un pugiliste perd un premier match, il ne doit pas se décourager, ni redouter de se rencontrer de nouveau avec son vainqueur. On n'a jamais vu un boxeur courageux redouter un nouveau match avec un adversaire. "Nous devons avoir des combats très durs, afin de produire des héros scientifiques, braves, et des soldats pour l'Onclé Sam, s'il vous plaît."

LES LIGUES MAJEURES

Table with 3 columns: League Name, Position, and Score. Includes LIGUE AMERICAINE and LIGUE NATIONALE.

L'IMPORTANCE DES STOCKS DE GRAINS AU CANADA

Ottawa, 22. — Le Bureau des Recensements et Statistiques a publié aujourd'hui un bulletin faisant connaître les résultats des enquêtes sur l'importance des stocks de blé, d'avoine, d'orge et de lin au Canada à la fin de mars, les stocks de tous les produits agricoles se trouvant chez les fermiers à la même date et la proportion des récoltes de 1917 qui étaient de qualité marchande. "STOCKS DE GRAIN AU CANADA. — La compilation des rapports fournis par les éleveurs, les ministères, les compagnies de chemin de fer et les correspondants agricoles indiquent qu'à 30 mars 1918 la quantité existant au Canada de blé et de farine de blé exprimée en blé, s'élevait à 77 millions de boisseaux, au lieu de 76 millions de boisseaux l'année dernière, 197 millions de boisseaux en 1916 et 79 millions de boisseaux le 8 février 1915. Le total de 1918 se compose de 25 millions de boisseaux dans les éleveurs, les ministères et chargés sur les navires, 32 millions de boisseaux chez les fermiers et 20 millions de boisseaux en transit sur rail. Quant à l'avoine, en comptant ses produits combinés en mesure d'avoine, on estime qu'à 30 mars 1918, il en existait au Canada 155 1/2 millions de boisseaux, au lieu de 184 millions de boisseaux l'année dernière, soit pour cette année 24 1/2 millions de boisseaux dans les éleveurs et les ministères 124 millions

AUX COURSES DE HAVRE-DE-GRACE

Table with 3 columns: Race Name, Position, and Score. Includes 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e.

CHEMINS DE FER ET NAVIGATION

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM DES CHANGEMENTS D'HORAIRE y compris le service suburbain de Montréal

Seront faits le 28 avril Informations entre les mains des agents.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL HORAIRE DE LA BANLIEUE POUR 1917-18

LACHINE.—Du bureau de Poste. Service de 10 min. de 6.00 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m. 10 min. de 4.00 p.m. à 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. à 12.00 min.

DE LACHINE: Service de 20 min. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m. 10 min. de 5.50 a.m. à 9.00 a.m. 20 min. de 9.00 a.m. à 4.00 p.m. 10 min. de 4.00 p.m. à 8.00 p.m. 20 min. de 8.00 p.m. à 12.10 a.m. Dernier tramway extra à 12.50 a.m.

SAULT-AUX-RECOLLETS ET ST-VINCENT DE PAUL. — De St-Denis à St-Vincent: Service de 15 min. de 5.30 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m. 10 min. de 4.00 p.m. à 7.00 p.m. 20 min. de 7.00 p.m. à 8.00 p.m. 20 min. de 8.00 p.m. à 12.10 a.m. Tramway pour Henderson s'élevant 12.00 a.m. Tramway pour St-Vincent 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT DE PAUL A ST-DENIS: Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 min. 30 min. de 12.00 min. à 12.30 min. Tramway de Henderson à St-Denis 12.40 a.m. Tramway de St-Vincent à St-Denis 12.40 a.m.

AMUSEMENTS

NATIONAL FRANÇAIS Semaine du 22 Avril "COCORICO" Revue de M. P. Christie complètement modifiée. Matinée tous les jours 14-6-A.

ST-DENIS Aujourd'hui et demain MAE MARRH dans "The Face in the Dark" CHARLIE CHAPLIN dans "His new job" et autres. Mat. 10 cts; Soirées, 10-20 cts. 17-2-A.

LOEW'S VAUDEVILLE THEATRE Vaudeville et Vues Animées de Premier "Betting Betty" Mitchell Lewis "The Sign" 4 autres actes à "Invisible" Représentation continue, de 4 à 11 p.m. Mat. 10-15; Soirées, 15-25. Sams, dim., et fêtes, matinées, prix des soirées. 16-5-A.

CAYETY BURLESQUE THEATRE CETTE SEMAINE THE SPORTING WIDOWS Funny Harry Cooper 10 cts en Matinée tous les jours. 16-5-A.

FRANÇAIS VAUDEVILLE PHOTOPLAYS CETTE SEMAINE 7-HONEY BOYS-7 de Geo. Evans. La plus grande représentation de mélodrame jamais vue au théâtre. 4 autres actes — 5 vues 10-15-25 — Nouvelle représentation Jeudi, à 2, 7 et 9 heures p.m. 16-6-A.

PRINCESS VAUDEVILLE THEATRE Grand vaudeville spécial 1000 sièges à 10 cts à chaque représentation. 16-6-A.

PETITES ANNONCES JOURNAUX A VENDRE. — Ceux qui voudraient se procurer la collection des journaux "Le Droit", "Le Progrès", "L'Action Sociale", aujourd'hui "Action Catholique", depuis leur fondation, sont priés de s'adresser à M. l'abbé Vigorelli, curé de Ste-Beatrix, comté de Joliette. 11-12-P-Ann.

ON DEMANDE des machinistes, des ouvriers à l'établi et des assembleurs. S'adresser à John McDougall, Cal Iron Works Co., Ltd., 512 rue William. 13-5-P-Ann.

A VENDRE. — Propriété rue Chabot, rapportant 10 p.c. Conditions de paiement faciles. S'adresser à Crispin Paquette, notaire, 214 rue Victoria. 14-12-P-Ann.

A VENDRE OU LOUER. — Maison d'été, boisée, bord de rivière, 18 milles de Montréal, avec verger, fruitiers, vignes, eau de source. Possibilité de faire des canots et de louer. S'adresser à la Canadian General Electric Company Limited, Peterborough, Ontario, Can. 17-4-P-Ann.

ON DEMANDE des fabricants de bouillottes et des aides. S'adresser à John McDougall, Cal Iron Works Co., Ltd., 512 rue William. 13-5-P-Ann.

A VENDRE. — Propriété rue Chabot, rapportant 10 p.c. Conditions de paiement faciles. S'adresser à Crispin Paquette, notaire, 214 rue Victoria. 14-12-P-Ann.

A VENDRE OU LOUER. — Maison d'été, boisée, bord de rivière, 18 milles de Montréal, avec verger, fruitiers, vignes, eau de source. Possibilité de faire des canots et de louer. S'adresser à la Canadian General Electric Company Limited, Peterborough, Ontario, Can. 17-4-P-Ann.

ON DEMANDE des machinistes, des ouvriers à l'établi et des assembleurs. S'adresser à John McDougall, Cal Iron Works Co., Ltd., 512 rue William. 13-5-P-Ann.

A VENDRE. — Propriété rue Chabot, rapportant 10 p.c. Conditions de paiement faciles. S'adresser à Crispin Paquette, notaire, 214 rue Victoria. 14-12-P-Ann.

A VENDRE OU LOUER. — Maison d'été, boisée, bord de rivière, 18 milles de Montréal, avec verger, fruitiers, vignes, eau de source. Possibilité de faire des canots et de louer. S'adresser à la Canadian General Electric Company Limited, Peterborough, Ontario, Can. 17-4-P-Ann.

ON DEMANDE des machinistes, des ouvriers à l'établi et des assembleurs. S'adresser à John McDougall, Cal Iron Works Co., Ltd., 512 rue William. 13-5-P-Ann.

A VENDRE. — Propriété rue Chabot, rapportant 10 p.c. Conditions de paiement faciles. S'adresser à Crispin Paquette, notaire, 214 rue Victoria. 14-12-P-Ann.

A VENDRE OU LOUER. — Maison d'été, boisée, bord de rivière, 18 milles de Montréal, avec verger, fruitiers, vignes, eau de source. Possibilité de faire des canots et de louer. S'adresser à la Canadian General Electric Company Limited, Peterborough, Ontario, Can. 17-4-P-Ann.

ON DEMANDE des machinistes, des ouvriers à l'établi et des assembleurs. S'adresser à John McDougall, Cal Iron Works Co., Ltd., 512 rue William. 13-5-P-Ann.

A VENDRE. — Propriété rue Chabot, rapportant 10 p.c. Conditions de paiement faciles. S'adresser à Crispin Paquette, notaire, 214 rue Victoria. 14-12-P-Ann.

A VENDRE OU LOUER. — Maison d'été, boisée, bord de rivière, 18 milles de Montréal, avec verger, fruitiers, vignes, eau de source. Possibilité de faire des canots et de louer. S'adresser à la Canadian General Electric Company Limited, Peterborough, Ontario, Can. 17-4-P-Ann.

ON DEMANDE des machinistes, des ouvriers à l'établi et des assembleurs. S'adresser à John McDougall, Cal Iron Works Co., Ltd., 512 rue William. 13-5-P-Ann.

A VENDRE. — Propriété rue Chabot, rapportant 10 p.c. Conditions de paiement faciles. S'adresser à Crispin Paquette, notaire, 214 rue Victoria. 14-12-P-Ann.

A VENDRE OU LOUER. — Maison d'été, boisée, bord de rivière, 18 milles de Montréal, avec verger, fruitiers, vignes, eau de source. Possibilité de faire des canots et de louer. S'adresser à la Canadian General Electric Company Limited, Peterborough, Ontario, Can. 17-4-P-Ann.

ON DEMANDE des machinistes, des ouvriers à l'établi et des assemble

IL Y A QUARANTE ANS

De la "Minerve" du 23 avril 1878

"La Dame Blanche." — Nous avons assisté, hier soir, à la première représentation de cet opéra et nous sommes maintenant en mesure d'affirmer que nous ne nous trompons pas en disant, l'autre jour, qu'aucune troupe venue à Montréal — ni "Parodi", ni "Holman", ni "Almé" — n'a jamais réalisé rien de comparable à ce que M. C. Lavallée nous a donné hier soir.

Mlle Hassani, chanteuse évidemment formée aux meilleures écoles françaises et qui comprend tout le sentiment vrai que Boieldieu a mis dans ce trio du second acte ["Leur porte hospitalière s'ouvrait toujours aux malheureux"], et dans cette admirable scène de la vente, ("Va toujours renchéris! encore!")

M. F. Lefebvre, la meilleure personification de "l'intendant dur et cruel" que nous ayons jamais vue; avec cela, une voix basse comme il n'y en a pas beaucoup en Europe.

Mme Filatrault, une charmante fermière qui dit si admirablement, dans le "Bou de la peur", au premier acte, que nous devrions avoir peur d'elle. Point du tout, Madame, malgré les gros yeux que vous faites à Dixon. Vous avez parfaitement compris votre rôle.

Dixon, mais il est représenté par Charles Labelle et c'est tout dire. Hier, il y avait une bonne salle; nous voulons voir encore plus de monde que cela aujourd'hui, et nous en sommes sûrs, notre souhait sera réalisé.

(Nous avons encore parmi nous les Dames Filatrault et Duquette, (née Lavallée) ainsi que M. Lefebvre qui chantait, il y a eu hier soir quarante ans, les premiers rôles dans la "Dame Blanche." Par la suite M. Charles Labelle (Dixon), le maître de chapelle à Notre-Dame et à St. Louis de France. Il était le père de M. Gustave Labelle, notre distingué violoncelliste et de M. Charles Labelle de la Presse. M. Lefebvre était membre du chœur de chant de Notre-Dame lors de la grande cérémonie religieuse la veille du départ des Zouaves Pontificaux pour Rome. M. Tabbé Barbarin, sulpicien français et musicien accompli était alors maître de chapelle.)

Nous regrettons d'apprendre la mort prématurée estimée concitoyen, M. Damase Masson, arrivée hier.

Village St-Louis (Mile-End): A une session du conseil de cette nouvelle municipalité, tenue le 18 avril, M. Pierre David, fils, a été engagé comme secrétaire-trésorier de ce conseil.

Le vapeur "Québec" capitaine Labelle, arrivera dans notre port ce matin vers sept heures pour commencer son service régulier.

Le premier navire d'outre-mer, "Red Cross" de Liverpool, est arrivé à Québec, samedi.

DANS LE MONDE OUVRIER

LA FEDERATION S'AFFILIE AU PARTI NATIONAL OUVRIER

La Fédération des clubs ouvriers de Montréal a décidé, hier soir, de s'affilier au nouveau parti ouvrier, et ordre fut donné au secrétaire de se mettre en relations avec le secrétaire général du Parti ouvrier pour lui demander les renseignements nécessaires à l'entrée de la Fédération.

C'est là la principale question débattue à l'assemblée d'hier soir, tenue sous la présidence de M. J. A. Vaillancourt, président général de la Fédération des clubs ouvriers. Les délégués s'étaient rendus en nombre suffisant pour donner un caractère sérieux aux motions qui pouvaient être adoptées.

On souleva ensuite la question de la taxe "per capita" exigible aux membres du parti ouvrier. Un délégué demanda si la Fédération devait payer la taxe due par les clubs qui font partie de la Fédération ou si elle ne devait payer que la sienne. Le président répondit affirmativement dans la deuxième hypothèse.

On nomma ensuite les délégués qui devront représenter la Fédération au parti ouvrier. MM. Vaillancourt, Jarry, Thibault, Perreault, Pilon, Huot, Parent, furent mis en nomination. Les élus sont MM. Vaillancourt, Thibault et Perreault, le premier et le deuxième recevant chacun quinze voix et le troisième huit voix.

La discussion sur la nouvelle constitution n'étant pas finie, on proposa de la continuer, mais une contre proposition en demanda le renvoi à la prochaine assemblée, vu l'heure avancée. Elle fut adoptée.

Le secrétaire général, M. Huot, proposa ensuite une série de propositions à l'adresse des nouveaux commissaires. Elles doivent être transmises aux administrateurs, au premier ministre et aux journaux.

MM. Thibault et Bernier proposent que le secrétaire écrive au secrétaire général du parti ouvrier, M. Bastien, pour lui donner un compte rendu succinct de l'assemblée d'hier soir afin de le renseigner sur la décision prise concernant l'affiliation et aussi pour lui donner différentes informations sur la manière de procéder de la Fédération. Adopté à l'unanimité.

Une proposition très intéressante fut ensuite déposée sur la table. Elle est de M. Alfred Mathieu, secondé par M. Simard, et demande au gouvernement fédéral de fixer immédiatement les prix des principales denrées alimentaires et du charbon, des choses, enfin, indispensables à la vie de l'homme et demande en même temps de fixer un taux pour les salaires afin de rencontrer les prix des choses mentionnées plus haut.

En appuyant, M. Mathieu déclare que c'est là une chose qui peut se faire si le gouvernement veut bien s'en donner la peine. C'est là une mesure d'une extrême importance pour les ouvriers qui peinent de ce temps-ci et qui ont toutes les misères du monde à subvenir aux besoins de leurs nombreuses familles.

M. Jos. Métivier est en faveur du principe de fixer les prix des denrées et d'une échelle de salaires, mais ce n'est pas là le bon moyen de protéger les ouvriers. M. Métivier voudrait que des ouvriers soient placés sur la commission des vivres, chose qui existe en ce moment, dit-il. Des hommes de la classe ouvrière connaissent les besoins des ouvriers et les salaires qu'ils gagnent; ce sont eux qui sont le plus en mesure de faire des suggestions susceptibles d'être favorables aux ouvriers. La motion fut adoptée.

LES BOULANGERS EN DEUIL

L'union internationale No 55 des ouvriers boulangers de Montréal, vient de perdre l'un de ses membres dévoués et des plus sympathiques, dans la personne de leur confrère Armand Derôme. A son assemblée, samedi soir, cette union a adopté une résolution de vives condoléances à l'adresse de la famille en deuil, et a chargé deux de ses membres, MM. Chs. Golin, et son ami Brouillet, de la représenter aux funérailles.

AUX TAILLEURS DE PIERRE

L'union internationale des tailleurs de pierre rappelle aux hommes de ce métier que le concours organisé par cette union se terminera le 1er mai prochain. En conséquence, elle invite tous les non-unionistes à entrer dans l'union, d'ici cette époque, pour avoir l'avantage de profiter de la réduction du taux d'entrée. Pendant le concours, ce taux a été réduit à \$15, mais après le 1er mai, il sera porté à \$25.00, comme le veut la constitution.

HOMMAGE ALLEMAND EN ANGLETERRE

Paris, 21. — Du général von Liebert dans le "Tagliche Rundschau". Au cours de la guerre, l'Angleterre a su prendre des mesures énergiques. Elle a voté le service militaire obligatoire. Elle vient de réorganiser pour 1918 une armée de 5 millions d'hommes. L'Angleterre est un adversaire qu'il convient de prendre très au sérieux. Jamais encore, au cours de l'histoire, l'Angleterre n'a perdu une guerre, sauf le jour où elle a abandonné ses colonies d'Amérique. Elle a toujours mené les guerres qu'elle a faites jusqu'à leur dénouement. Il suffit de se rappeler les traités de Nimègue, de Ryswick, d'Utrecht, d'Aix-la-Chapelle, de se rappeler aussi la lutte de l'Angleterre contre Napoléon Ier pendant vingt-cinq ans. Au Congrès de Vienne les mots d'ordre d'équilibre européen et de liberté des mers assurèrent à l'Angleterre la suprématie commerciale et aussi la domination de l'univers.

LA MAITRISE DE L'AIR

Washington, 21. — Une dépêche officielle d'aujourd'hui dit que les avions ennemis sont descendus journellement par vingtaines et près de 50,000 kilos d'explosifs ont été jetés sur les organisations ennemies, derrière leurs lignes. Le 26 mars, pas moins de 56 avions ennemis ont été descendus et 24 ont été obligés de se retirer. Le 27 mars, 84 avions ennemis ont été abattus par un quart de million de cartouches sur les masses de l'infanterie allemande et les hommes étaient fauchés par centaines.

LA CENSURE CANADIENNE

Londres, 22. — Commentant les nouveaux règlements de la censure canadienne, le "Manchester Guardian" dit que qui suit: "Ils dépassent en sévérité tout ce que nous avons connu jusqu'ici. Le public ne pourra savoir, et en tant que le gouvernement le pourra contrôler, de penser, ce que convient à un petit groupe d'individus, qui, pour le moment, sont maîtres de la machine de l'état."

UNE BOURSE A M. SAM. GENEST

Ottawa, 22. — Un comité composé des principaux représentants de la race canadienne-française par tout le pays s'est constitué dans le but d'offrir une bourse à M. Samuel Genest, président de la Commission Scolaire Catholique d'Ottawa.

"TI-NOIR" ET LALUMIERE DEVANT LES JURÉS

Aujourd'hui commencera en cour d'Assises l'instruction du procès d'Élie Lalumière et de détective Charles Desjardins, tous deux accusés de conspiration. On se rappelle qu'à la dernière session de la cour, les jurés se sont entendus pour déclarer non coupables les autres accusés, mais qu'ils n'ont pu s'accorder au sujet de Lalumière et de Desjardins. Onze petits jurés déclarèrent eux-mêmes coupables innocents, et l'honorable juge Pelletier dut remettre le procès, après avoir renvoyé le jury.

LA CONSCRIPTION ET NOS COLLEGES

Saint-Hyacinthe, 22. — Sur une classe de 34 élèves de rhétorique au séminaire de cette ville, 33 sont appelés sous les armes et laissent Saint-Hyacinthe aujourd'hui et demain.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique; et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

LES SUGGESTIONS FAITES PAR LE MAIRE MARTIN

A la séance d'inauguration du Conseil, hier après-midi, M. le maire Martin a prononcé un discours dont voici les grandes lignes.

Mesdames et Messieurs, tenant d'un caractère plutôt décoratif. J'ai fait un examen attentif de la loi qui a été adoptée et je trouve que, d'une manière générale, les devoirs du maire restent toujours ceux du chef ou du magistrat exécutif de la Corporation et, bien qu'ils ne soient jamais d'un caractère judiciaire ou législatif, ils sont toujours d'une nature exécutive et administrative.

Après avoir rappelé ce que sont les pouvoirs du maire après les divers amendements à la charte, notre premier magistrat donna les détails suivants concernant la dette, le revenu, dans certains milieux, à déclarer les devoirs du Maire étaient maintenant d'un caractère plutôt décoratif.

Comme on le voit par les chiffres ci-dessus mentionnés, la position de la Ville est solide et, avec de la prudence, il est possible de passer la crise que nous traversons sans que les contribuables aient trop à souffrir. A propos de la nouvelle commission administrative le maire déclare qu'il n'a pas l'intention de la gêner en quoi que ce soit dans son travail d'administration. J'ai, dit-il, trop à cœur les intérêts de notre ville pour ne pas appuyer de toutes mes forces les mesures qui seront prises pour améliorer notre situation.

MAGASIN MUNICIPAL

L'on ne devrait pas retarder plus longtemps l'établissement d'un magasin municipal afin de mettre fin au travail d'achat en petites quantités, suivant les besoins des divers départements. Le système actuel multiplie le travail inutilement et de plus est une cause de pertes pour la ville. Si nous avions un magasin municipal, les fournitures pourraient s'acheter par soumissions en quantité suffisante pour un an et même plus, ce qui nous permettrait de payer mieux, de mieux acheter et de réduire de beaucoup le travail du Département des Achats. Ceci simplifierait aussi le travail du Trésorier de la cité qui n'aurait pas à faire, comme actuellement, cinq ou six mandats chaque mois, au nom du même fournisseur pour des articles vendus aux différents départements. J'ajouterais que j'en suis sûr sur ce sujet, que la ville devrait faire comme les grandes maisons de commerce, et ne payer ses comptes qu'une fois par mois. Ceci simplifierait encore le travail considérablement.

PERCEPTION DES TAXES

Il y aurait aussi, je crois, des changements à apporter dans le système de comptabilité et dans celui de la perception des taxes. Par exemple, on ne devrait envoyer qu'un seul compte à chaque contribuable pour toutes les taxes dues à la cité, taxes ordinaires, spéciales ou autres.

INVENTAIRE GENERAL

J'attire votre attention sur la nécessité de faire faire chaque année, dans les diverses branches du service municipal, un inventaire complet et détaillé de tout ce qui appartient à la Ville. Un double de cet inventaire pourrait être déposé entre les mains du contrôleur de la Cité et un fonctionnaire chargé de le contrôler et de suivre de près cet inventaire afin que rien de ce qui appartient à la Ville ne puisse être enlevé ou détruit, hors de la connaissance des autorités.

TRAVAUX PERMANENTS

Je suggère que, d'ici à la fin de la guerre, la Cité n'entreprene l'exécution d'aucuns travaux permanents à l'exception de la refaçon des grandes artères. Le reste encore de disponible sur le fonds d'emprunt une somme d'un-déca de \$5,000,000 qui a été votée pour l'exécution de divers travaux permanents. Cette somme ne devrait être dépensée qu'après la guerre, afin de pouvoir donner du travail aux ouvriers qui seront forcés de chômer par suite de la fermeture des fabriques de munitions. Je reconnais cependant que les rues où l'on a posé du béton doivent être recouvertes d'asphalte, mais ce fait à même le fonds d'emprunt.

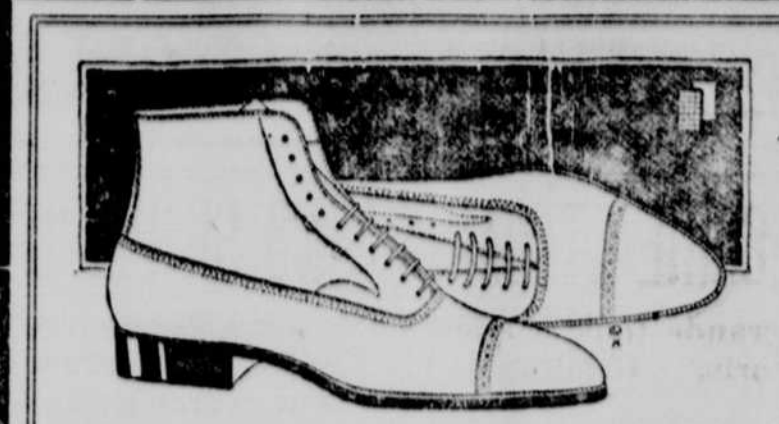
CONDUITES LATÉRALES ADDITIONNELLES

Depuis que les travaux de l'agrandissement de l'aqueduc ont été suspendus, les citoyens croient, en certains milieux, que nous courons des risques sérieux au sujet de l'approvisionnement de l'eau dans le cas de rupture de la seule conduite latérale qui existe. Il n'y a pas à nier que, dans le cas d'un tel malheur, la ville n'aurait que le canal de Lachine pour s'approvisionner d'eau. Pour faire face à cette disette on agit la question de la construction d'une conduite latérale additionnelle, et je prierais la nouvelle commission, en étudiant le programme de l'aqueduc de prendre en question en sérieuse considération.

MONTREAL WATER AND POWER COMPANY

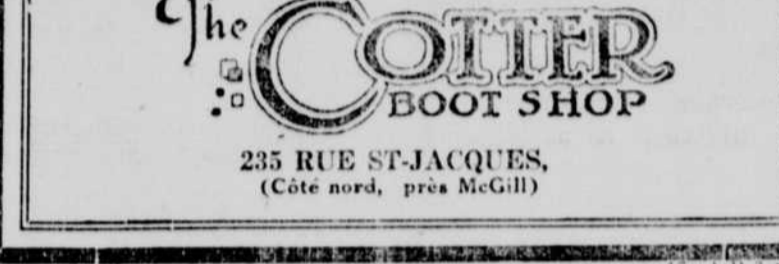
Il n'est pas juste de souffrir que les contribuables de certains quartiers excentriques paient à la "Montreal Water & Power Company", pour approvisionnement d'eau, un prix plus élevé qu'en ne paie à la ville de Montréal.

La question de l'achat de la "Montreal Water & Power Company" a été à l'étude depuis plusieurs années, sans avoir été solutionnée. Je ne doute pas qu'elle ne fasse l'objet d'une étude sérieuse par la commission administrative.



Cette chaussure faite au Canada pour hommes A \$8.50 ET \$9.00

Qualité Supérieure — beau style — service excellent — tout cela y est. Nous les avons en chevreau vici noir — en veau 'gunmetal' — en veau pourpre royal russe et en veau couleur vin foncé.



UN JEUNE HOMME ATTAQUE PAR UN OURS A ORFORD

En cherchant une brebis égarée, un jeune cultivateur est attaqué. — Armé d'un couteau, il met la bête en fuite.

St-Ellie d'Orford, 20. — Un fait qui semblerait plutôt tenir d'un conte de Perreault que des incidents divers qui se passent dans nos parages, est survenu récemment dans notre localité. Quoique étrange, le récit que nous allons faire est absolument véridique, et nous nous demandons comment il se fait qu'un jeune garçon de quinze ans seulement ait pu se débarrasser d'une bête féroce qui s'était jetée sur lui pour un faire un festin.

St-Ellie d'Orford, 20. — Un fait qui semblerait plutôt tenir d'un conte de Perreault que des incidents divers qui se passent dans nos parages, est survenu récemment dans notre localité. Quoique étrange, le récit que nous allons faire est absolument véridique, et nous nous demandons comment il se fait qu'un jeune garçon de quinze ans seulement ait pu se débarrasser d'une bête féroce qui s'était jetée sur lui pour un faire un festin.

LE REMORDS LE TUE

Ottawa, 22. — Le dernier acte d'une lamentable tragédie s'est déroulé, samedi, à Hull, Thomas Desmarais, qui était en liberté sous caution, attendant son procès pour le meurtre de Joseph Ouellette, est mort après une longue maladie causée par la peine et l'inquiétude qu'il éprouvait depuis la tragique évènement.

LA SITUATION FINANCIERE DU CANADA

Ottawa, 22. — En scrutant le budget, jeudi prochain, l'hon. A. K. McLean annoncera que durant l'année 1918-1919, le Canada devra se procurer \$500,000,000 pour des fins de guerre.

CONCLUSION

En terminant, je me permettrai d'attirer l'attention de tous mes collègues, tant échevins que membres de la Commission, ainsi que celle des chefs des différents services sur la malheureuse période que nous traversons et qui est, en grande partie, attribuable à la guerre qui se poursuit en Europe.

EGOULEMENTS URINAIRES

SANTAL MID 24 HEURES

Le total des dépenses de guerre est jusqu'à date de \$325,000,000, dont \$65,000,000 ont été payés à même les revenus.

Le Canada

Montréal, mardi 23 avril 1918.

Le dilemme

L'argument de Sir Wilfrid Laurier que le gouvernement Borden est en train de "prussianiser" le parlement, ne semble pas plaider à la "Gazette". Le confrère est, en ce moment pour la matière forte, "De fortes raisons appellent de fortes mesures", dit-il. C'est l'apologie de tous les coups d'Etat, de toutes les dictatures.

Le gouvernement n'a pas, comme le prétend la "Gazette" reconnu les pouvoirs du parlement en lui demandant d'approuver, par une résolution, l'Arrêté du Conseil modifiant la loi de conscription. Au contraire, il a voulu faire comprendre au parlement qu'il pouvait parfaitement se passer de lui, puisqu'il avait fait une loi — et une loi vitale — en dehors du seul organisme qui, jusqu'ici, pouvait faire des lois.

Si le parlement avait refusé son approbation, l'Arrêté du Conseil n'en restait pas moins la loi. Le parlement n'a eu qu'à se prononcer sur le fait accompli.

Sur un autre point de l'argumentation de Sir Wilfrid Laurier, la "Gazette" déguise la vérité pour l'habiller aux couleurs du gouvernement. Elle demande :

"Quel est le besoin pressant : des hommes ou des vivres ? Le gouvernement dit : "Des hommes"; Lloyd-George dit : "Des hommes"; les chefs de l'Armée disent : "Des hommes"; seuls les libéraux laurieriens disent : "Des vivres".

La réponse est loin d'être aussi simple que le prétend le confrère. Sir Robert Borden, Lloyd-George et Sir Douglas Haig, disent peut-être "Des hommes". Mais les libéraux sont loin d'être seuls à dire "Des vivres". Car lord Rhondda, qui compte aussi dans le gouvernement impérial, a dit aussi "Des vivres" et c'est aussi ce qu'a dit M. Crerar, le ministre de l'Agriculture du gouvernement Borden; ainsi que M. Downing, ministre provincial de l'Alberta, que le gouvernement Borden a mis à la tête du mouvement pour la production agricole intense.

Or tout le monde admet que la conscription et la surproduction agricole sont incompatibles. Il faut choisir l'une ou l'autre. Et devant la division des autorités qu'il a l'habitude d'écouter, le confrère n'a pas le droit d'accuser de lâcheté ceux qui sont avec lord Rhondda, M. Crerar, M. Downing et les autres.

Dans tous les cas, nous avons posé la question carrément au gouvernement. La censure qui ne nous permet pas de donner toutes nos raisons pour la réponse que nous croyons la plus exacte, nous permettra au moins de demander au gouvernement une réponse formelle, sans ambages à la question que nous posons.

Et puisque nous parlons de la censure, ne serait-il pas juste, puisqu'elle nous lie les mains et nous empêche de nous défendre, qu'elle empêche aussi nos adversaires de nous insulter ?

Notre administration municipale

La commission administrative de Montréal, est sérieusement à l'oeuvre depuis deux semaines. Déjà certaines mesures ont été prises pour économiser les ressources de notre trésor municipal. D'autres sont en voie de préparation et la commission cherche tous les moyens possibles pour rétablir l'équilibre de nos finances.

D'autre part, le Conseil de Ville vient de tenir sa première séance et d'inaugurer le nouveau régime qui lui est imposé. Nous espérons qu'il fera tout en son pouvoir pour collaborer effectivement avec la commission.

Les pouvoirs de la commission sont étendus et ses décisions sont protégées contre des velléités d'obstruction qui pourraient se produire au Conseil de ville. Elles n'en restent pas moins — du moins pour les plus importantes — sujettes à la sanction du Conseil, qui peut les rejeter par une majorité absolue des trois quarts.

Que les deux corps se mettent donc à l'oeuvre, oubliant les querelles du passé, remettant à plus tard les revendications qui n'auraient en ce moment aucun résultat utile.

Nous avons besoin, après de si longues années de discorde et de maladministration, que toutes les bonnes volontés s'unissent au lieu de se quereller; que l'on accepte, de part et d'autre la situation franchement et sans arrière pensée et que, au lieu de se quereller, on s'entraide.

Nous demandons encore pour la commission administrative non seulement la coopération cordiale des échevins, mais aussi celle des citoyens, surtout de ceux à la demande de qui la législature provinciale a cru devoir établir le nouveau régime.

Il y a deux problèmes à résoudre; la restauration de l'équilibre du budget et la réorganisation des services administratifs, cette dernière réforme devant comporter autant la recherche de l'efficacité administrative que celle de l'économie.

A beaucoup on demandera des sacrifices; ils sont indispensables; soumettons-nous y donc avec bonne volonté et faisons confiance, au moins jusqu'à ce qu'elle ait véritablement démerité, à la commission administrative qui a entrepris une tâche herculéenne. Nous la jugerons aux résultats qu'elle aura obtenus.

A propos du budget fédéral

On nous annonce pour bientôt l'exposé budgétaire qui sera fait par l'honorable A. K. MacLean, en l'absence de Sir Thomas White, dont la "convalescence" n'est pas assez complète pour qu'il revienne prendre la direction de son ministère.

C'est un budget d'au moins trois cents millions que le ministre intérimaire va être obligé de demander à la Chambre de voter et pour lequel il lui faudra indiquer des ressources suffisantes. Sans compter, bien entendu, les cinq cents millions déjà votés pour la guerre.

Les organes du gouvernement nous font prévoir qu'il n'y aura pas de changement important au tarif. Il faut donc que les agriculteurs de l'Ouest, déjà trompés lors des élections au sujet de la conscription qui devait les épargner, s'attendent à une déception au sujet de leurs demandes d'admission en franchise des instruments aratoires. Celles des consommateurs au sujet des denrées alimentaires sont également vouées à une amère déception. Sir Thomas White, absent, aurait remporté la victoire sur M. Crerar et M. Rowell. Nous en sommes profondément marri.

Au moins nous permettront-ils d'espérer que les dépenses d'administration du pays seront réduites à leur plus simple expression; que l'on n'entreprendra que les travaux publics les plus indispensables; que le service civil ne sera pas encombré de favoris et que le patronage ne viendra pas aggraver encore la situation.

Moins nous dépenserons de nos revenus pour l'administration générale, plus il en restera pour les besoins de la guerre et moins il nous faudra emprunter.

Il ne faut pas oublier que, tout ce que nous empruntons aujourd'hui, il faudra que nous le remboursions ou que nos enfants

LA POLITIQUE DU CANON GEANT

Le rêve affreux de la science allemande

Les Prussiens haïssent Paris comme on haït ce qu'on désire et ce qu'on ne peut pas avoir. En 1814, ils voulaient déjà à toute force piller et détruire, et nul ne sait ce qui serait arrivé si leurs alliés d'alors, les Anglais et les Russes, ne les avaient retenus.

En 1870, la résistance de la ville les empêcha d'y entrer autrement que d'une façon furtive, pour la satisfaction de dire que leurs soldats avaient descendu les Champs-Élysées. Mais ils s'étaient donné le plaisir de bombarder la ville la plus illustre du monde. Chose curieuse, ce n'avait pas été sans de violentes querelles et des dissensions entre eux.

Il y avait donc alors des Prussiens qui voulaient épargner Paris, ses monuments et ses souvenirs et qui le répugnaient à tirer sur des femmes et sur des enfants? Nullement, et pas plus alors qu'aujourd'hui, ces considérations n'étaient en ligne de compte. Il y avait seulement quelques gros brasseurs d'affaires de Berlin et de Francfort qui possédaient à Paris des immeubles et qui craignaient de les voir endommagés.

Il y avait surtout, ce qui, au premier abord, paraît étrange, des militaires qui étaient opposés pour des raisons de métier. L'homme qui avait pris la tête de cette résistance était le feld-marschal von Blumenthal, l'ami et le confident du prince héritier Frédéric.

Blumenthal avait beau, comme son maître, poser au philosophe et au libéral, il détestait la France. "L'acier et la haine des Français nous manquent", écrivait-il dans son carnet de notes. Or, c'est par un raffinement de haine que Blumenthal ne voulait pas que Paris fût bombardé. Ses objections, c'était qu'il ne disposait pas d'assez de munitions ni de canons à longue portée pour couvrir la ville d'obus de manière à entraîner le résultat voulu par l'art et la science de la guerre, c'est-à-dire, une capitulation sans condition. Si nous n'obtenons pas cela, disait Blumenthal, et nous n'avons pas les moyens de l'obtenir, nous n'aurons fait qu'une manifestation tapageuse dont la seule conséquence sera de montrer l'héroïsme des Parisiens.

Bismarck, lui, insistait pour le bombardement. Il l'exigeait pour deux raisons : la première était qu'il voulait avoir dire à ses puissances neutres qu'il tenait le sort de Paris entre ses mains; la seconde, c'était que l'opinion allemande demandait avec insistance que Paris fût bombardé. A Berlin, surtout, la foule était si montée que l'on craignait des désordres. Et la femme de Bismarck elle-même l'assiegeait de lettres où elle lui demandait ce qu'il attendait pour châtier la "Babylone moderne".

Ce qui s'était passé en 1870 est répété dans la guerre présente. Nous aurons vu souvent, en Allemagne, les militaires et les politiques aux prises. Nous les avons vus en désaccord sur ce qu'il convenait de faire. La lutte entre tirpitziens et antitirpitziens a été le principal épisode de ces polémiques. L'épisode s'est terminé par la victoire de l'amiral de Tirpitz. La guerre sous-marine illimitée à été déclinée, parce que l'opinion publique allemande a protesté? Est-ce qu'elle s'est révoltée? Pas du tout. Du moment que l'Allemagne avait, avec ses sous-marins, une bonne arme, l'Allemagne devait s'en servir. Du moment que l'Allemagne a un canon qui tire à cent vingt kilomètres, les Allemands sont d'avis qu'il doit tirer. Et ils se targuent de la supériorité de leur technique.

Il y a des pays qui ont conçu la science et l'industrie comme devant servir à la conquête et au bien de l'humanité. L'Allemagne, elle, les a conçus comme devant lui assurer la domination sur les autres peuples. Quand Jules Verne imaginait un canon-monstre, il le voyait servant à l'exploration de la lune. Le canon monstre, les Allemands l'ont réalisé. Mais c'est dans le dessin d'épouvantier et de détruire.

Dès 1871, quelqu'un avait prévu que des hommes sans scrupules pourraient être tentés d'utiliser la science pour établir leur règne sur le reste du genre humain. Ernest Renan, qui connaissait la philosophie allemande, avait deviné les développements qu'elle prendrait avec la victoire prussienne. Il avait pressenti que le jour viendrait où les chimistes allemands mettraient leur science au service de l'hégémonie allemande et inventeraient toutes sortes de machines à tuer. Et Renan définissait ainsi le plan de la tyrannie scientifique : "La force, concentrée en un petit nombre de mains, deviendrait la propriété d'une ligue capable de disposer même de l'existence de la planète et de terroriser par cette menace le monde tout entier."

Tel est le rêve affreux qu'a fait la science allemande. Elle s'est mise au service de la politique d'hégémonie et de conquête. Et c'est contre cette organisation-là que Trotsky, par un romantisme impuissant, en appelle encore aux "milices révolutionnaires". Ce genre d'illusions ne tient plus devant la réalité plus rude encore aujourd'hui qu'en 1870. On ne lutte pas avec une arbalète contre les canons géants.

Jacques Bainville.

EN SUEDE

Le président du conseil expose la situation

Le président du conseil suédois, M. Eden, le 29 mars, à Linköping, a exposé les difficultés créées par la Suède par la situation nouvelle dans la Baltique. Il a préconisé une neutralité inébranlable et le développement de la production.

Il a repoussé les accusations de l'opposition, qui dit que le gouvernement suédois, par son attitude, a jeté la Finlande dans les bras de l'Allemagne. M. Eden dit que la Suède a simplement refusé de fournir des armes à la guerre civile, afin d'éviter d'être entraînée dans la guerre mondiale. L'Allemagne, appelée par la Finlande, ne se serait pas laissée déloger et elle aurait plutôt, mais durablement, tenu la main sur la Suède elle-même.

Quant aux îles Åland, M. Eden a posé que pendant les négociations de paix de Brest-Litask, le gouvernement suédois avait essayé d'assurer une solution de la question en demandant, comme la Suède l'a fait précédemment, la démolition des fortifications et des garanties contre l'activation militaire des îles.

C'est seulement après que la grande pétition des habitants des îles demandant leur réunion à la Suède, que le

OBSEQUES DE M. R. FAURE

Les obsèques de M. R. Faure, le sympathique artiste, décédé vendredi dernier, ont eu lieu, hier matin, à 9 h., à l'église St-Pierre.

Tous les artistes de Montréal et une foule de sympathiques amis ont tenu à conduire à sa dernière demeure celui qui avait pendant son court séjour ici à Montréal acquis tant d'amis.

Escortée par un char rempli de tributs floraux le cortège a quitté la demeure mortuaire rue Amherst pour se rendre à l'église où le service funèbre fut chanté.

L'édifice fut conduit par M. W. Lanctôt, ami personnel du défunt, M. C. Schauten et M. Edgar Becman venaient ensuite M. Rensou, directeur du théâtre National et tous les artistes de la troupe Becman et des autres théâtres de la ville en très grand nombre. M. R. Archambault, représentant le conseil général de France, et M. G. L'Église plusieurs artistes parmi lesquels MM. Roberval et Pellerin ont chanté des motets pieux, et la cérémonie fut très impressionnante dans toute sa simplicité.

Par une attention toute délicate, la dépouille mortelle du regretté M. Faure repose au cimetière de la Côte des Neiges, dans le terrain réservé aux Français.

La dépouille mortelle quittera la demeure mortuaire, 64 rue Drummond, mercredi matin, pour se rendre à la cathédrale où aura lieu le service funèbre.

L'AUTO DU PATRON

Un jeune homme d'une vingtaine d'années, Alexandre Bourgeois, a été arrêté, par l'agent de police Meunier du poste No 3, à la demande du contre-maître N. Beauregard, de la maison Laporte et Martin.

Il est accusé d'abord d'avoir conduit une automobile sans licence et ensuite de s'être emparé d'une automobile appartenant à la compagnie.

Il a nié la première accusation, mais s'est avoué coupable à la seconde. Il est défendu par Mre Normand qui lui fait remettre en liberté provisoire sous un cautionnement de \$200.

L'enquête a été fixée à plus tard.

—La personne à laquelle je pense m'aime-t-elle? — Oui... Vous l'épouserez même bientôt. — Pas possible... C'est mon capitaine.

FEU M. J. L. DUTRISAC

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Joseph Léon Dutrisac, décédé hier après-midi, à l'âge de 54 ans. Le défunt était employé au bureau de poste depuis nombre d'années et avait fait ses études au collège de Sainte-Thérèse.

Outre son épouse, le défunt laisse un fils, Hector, et quatre filles, Mmes H. Fortier, E. Moretti, Mlles Emilia et Rolande.

La dépouille mortelle quittera la demeure mortuaire, 64 rue Drummond, mercredi matin, pour se rendre à la cathédrale où aura lieu le service funèbre.

AVIS PUBLIC

La charge d'échevin du quartier Notre-Dame de Grâces est vacante par suite de la démission de l'honorable Charles Marcell qui occupait cette charge.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la nomination des candidats pour remplir cette vacance aura lieu au bureau du greffier à l'hôtel de ville, durant les heures de bureau, jusqu'au 13 MAI prochain.

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul candidat mis en nomination pour ce quartier, ce candidat se trouvera élu ipso facto, mais dans le cas où deux ou plusieurs candidats seraient mis en nomination, un bureau de notation sera organisé et l'élection se fera le 13 MAI 1918, entre NEUF heures de l'avant-midi et HUIT heures de l'après-midi.

On pourra, en s'adressant au bureau du greffier, obtenir des blancs de bulletins de nomination ainsi que tous les renseignements nécessaires concernant les formalités qui doivent être observées.

L. O. DAVID, Greffier de la Cité de Montréal, 22 avril 1918.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal — COUR SUPÉRIEURE — No 2031. — RE : Dame Fanny Mesekofsky, et vir, Demandeurs, vs. Dame Annie Beaulieu, défendues, et Dite Dame Fanny Mesekofsky, Requête. — Avis est par les présentes donné que le conseil Paul L. Turgeon, comptable de Montréal, a, en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure, en date du 19 avril 1918, déclaré nul et inopérant, pour liquider selon la loi les affaires de la sus-dite société existante, en vertu d'un acte passé et signé Kert, N. P., entre les sus-nommés.

PAUL L. TURGEON, Liquidateur Bureau de Chartrand & Turgeon, 55 rue St-François-Xavier, Montréal, 17-2.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CORPORATION DE LA CITE DE MONTREAL, pour permission de recevoir, emmagasiner, vendre, foire, grains, bois et charbon, dans le quartier de l'Est, 1065 du Quartier Papineau, No 887 Rue Lafontaine, Signatures, Adm. Trudeau, Adresse, No 87, Rue Lafontaine, Montréal, 29 AVRIL 1918. 17-2.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal — COUR SUPÉRIEURE — No 4931. — Angelo Riccio, journaliste, de la Cité et District de Montréal, Demandeur, vs. Maria Grazia Morra, de la Cité et District de Montréal, Défendues. — Il est ordonné à la défenderesse de comparaitre dans le mois.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal — COUR SUPÉRIEURE — No 4932. — Dame Angeliki Kalanopoulou, des îles et District de Montréal, épouse de Antonio Alexopoulos, commis du même lieu, demandeur, vs. le dit Antonio Alexopoulos, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 14e jour d'avril 1918. Les parties sont M. J. M. & LAVELLY, Procureurs de la Demanderesse. 17-15, 23-29, 7, 14 mai.

NOTRE CIRCULATION A LA CAMPAGNE

Les personnes désireuses d'obtenir le privilège de vendre le "CANADA" et recevoir des souscriptions dans leur localité respective sont priées de nous communiquer leur nom et adresse.

Des conditions spéciales seront faites aux personnes les mieux situées et offrant la meilleure garantie.

S'adresser par lettre à L'ADMINISTRATION. 17-2

Cartes Professionnelles

Avocats

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOME

Avocat, Conseil du Roi, 159 St-Jacques, Montréal, 2205.

CARTES D'AFFAIRES

M. Simonet

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTION qui sera envoyé à gratis.

DOMINION ICE COMPANY

AVIS PUBLIC

QUARTIER NOTRE-DAME DE GRÂCES

La charge d'échevin du quartier Notre-Dame de Grâces est vacante par suite de la démission de l'honorable Charles Marcell qui occupait cette charge.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la nomination des candidats pour remplir cette vacance aura lieu au bureau du greffier à l'hôtel de ville, durant les heures de bureau, jusqu'au 13 MAI prochain.

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul candidat mis en nomination pour ce quartier, ce candidat se trouvera élu ipso facto, mais dans le cas où deux ou plusieurs candidats seraient mis en nomination, un bureau de notation sera organisé et l'élection se fera le 13 MAI 1918, entre NEUF heures de l'avant-midi et HUIT heures de l'après-midi.

On pourra, en s'adressant au bureau du greffier, obtenir des blancs de bulletins de nomination ainsi que tous les renseignements nécessaires concernant les formalités qui doivent être observées.

L. O. DAVID, Greffier de la Cité de Montréal, 22 avril 1918.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal — COUR SUPÉRIEURE — No 2031. — RE : Dame Fanny Mesekofsky, et vir, Demandeurs, vs. Dame Annie Beaulieu, défendues, et Dite Dame Fanny Mesekofsky, Requête. — Avis est par les présentes donné que le conseil Paul L. Turgeon, comptable de Montréal, a, en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure, en date du 19 avril 1918, déclaré nul et inopérant, pour liquider selon la loi les affaires de la sus-dite société existante, en vertu d'un acte passé et signé Kert, N. P., entre les sus-nommés.

PAUL L. TURGEON, Liquidateur Bureau de Chartrand & Turgeon, 55 rue St-François-Xavier, Montréal, 17-2.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CORPORATION DE LA CITE DE MONTREAL, pour permission de recevoir, emmagasiner, vendre, foire, grains, bois et charbon, dans le quartier de l'Est, 1065 du Quartier Papineau, No 887 Rue Lafontaine, Signatures, Adm. Trudeau, Adresse, No 87, Rue Lafontaine, Montréal, 29 AVRIL 1918. 17-2.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal — COUR SUPÉRIEURE — No 4931. — Angelo Riccio, journaliste, de la Cité et District de Montréal, Demandeur, vs. Maria Grazia Morra, de la Cité et District de Montréal, Défendues. — Il est ordonné à la défenderesse de comparaitre dans le mois.

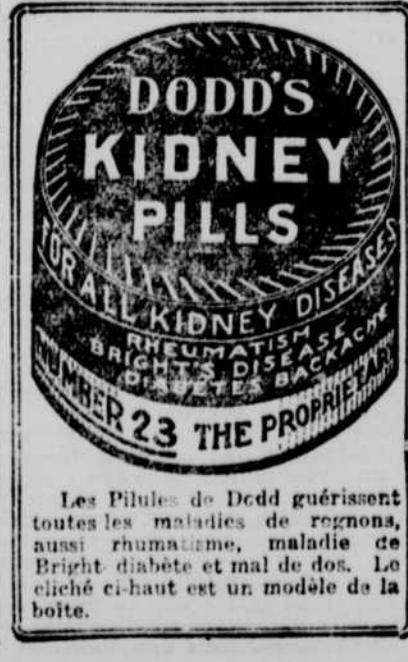
PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal — COUR SUPÉRIEURE — No 4932. — Dame Angeliki Kalanopoulou, des îles et District de Montréal, épouse de Antonio Alexopoulos, commis du même lieu, demandeur, vs. le dit Antonio Alexopoulos, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 14e jour d'avril 1918. Les parties sont M. J. M. & LAVELLY, Procureurs de la Demanderesse. 17-15, 23-29, 7, 14 mai.

NOTRE CIRCULATION A LA CAMPAGNE

Les personnes désireuses d'obtenir le privilège de vendre le "CANADA" et recevoir des souscriptions dans leur localité respective sont priées de nous communiquer leur nom et adresse.

Des conditions spéciales seront faites aux personnes les mieux situées et offrant la meilleure garantie.

S'adresser par lettre à L'ADMINISTRATION. 17-2



LE MARCHE LOCAL A ETE RELATIVEMENT CALME

LES PRIX N'ONT PAS SUBI DE MODIFICATIONS IMPORTANTES. — SEUL MAPLE LEAF A PRISE UNE AVANCE SUBSTANTIELLE.

Le marché local a revêtu un aspect négatif, hier, en ce qui concerne le côté constructif et des changements d'un caractère purement nominal se sont produits en l'un ou l'autre sens au cours des transactions réalisées par les valeurs les plus actives. Les deux séances d'hier ont assumé un caractère de pause dans l'animation qui s'est manifestée depuis quelques jours, mais le ton du marché n'indiquait aucune tendance défavorable.

Après avoir fait preuve d'une grande fermeté et activité en première heure, le cours des valeurs a baissé à New-York, mais il fallait s'y attendre, car des fluctuations se produisent inévitablement jusqu'à ce que l'issue du troisième grand effort entrepris par les Allemands soit connue. Si les Alliés y résistent victorieusement et que la campagne en faveur de l'Empire de la Liberté soit couronnée de succès, le marché s'améliorera certainement et augmentera en activité.

Le seul changement important qui se soit produit sur le marché local a été l'avance de Maple Leaf qui, négocier, la semaine dernière à 94, a changé de mains, hier, à 98.

Quant aux autres valeurs, les modifications des prix n'ont été que fractionnaires. L'une des plus intéressantes a été Dom. Textile qui a avancé de 1/2 point à 87, nouveau prix maximum enregistré au cours du mouvement actuel, et à 87 1/4 en dernière heure.

Les informations contenues dans le rapport annuel de la Canadian Car & Foundry Company, placé, hier, entre les mains des actionnaires, avaient certainement été escomptées la semaine dernière et ont été le facteur qui a provoqué le mouvement de hausse constaté chez les valeurs de cette compagnie.

Les parts ordinaires, comme celles de "Powers" ne se sont pas vendues. Steel of Canada a été la valeur la plus active du groupe des aciéries et s'est négocié en hausse d'une fraction à 59 3/4, tandis que Dominion Iron a été calme et stationnaire de 60 1/4 à 60.

Dans le groupe des "Powers" c'est Shawinigan qui a réalisé le chiffre le plus élevé des transactions, de 112 1/2 à 112 3/4, tandis que Laurentide Power s'est vendu à 54. Montreal Power a été traité à 79 3/4.

Les autres valeurs négociées ont été: Canad. Locomotive à 58; St. Lawrence Flour à 64 1/2; l'après-midi, et à 118 l'après-midi; Br. Mill à 34 1/2; Canada Cement à 60; Quebec Railway à 18 et Tram Power à 24.

Le total des ventes a été: parts ordinaires, 245; banques 38; hors-liste, 50; obligations, \$1,900; bons de guerre, 1925, \$3,000; 1931, \$49,000; 1937, \$7,400.

Table with columns: Actions Ordinaires, Obligations, Bons de Guerre, etc. listing various stocks and their prices.

LES VALEURS DE GUERRE ONT ETE FERMES A W. S.

LES RAILS ONT ETE CALMES ET EN BAISSE.

New-York, 22. — Les fournitures militaires et les spécialités dont l'importance dépend des demandes pour la guerre, ont été les valeurs les plus fermes et les plus actives au marché de New-York, tandis que les valeurs ordinaires de placement ont fait très peu de progrès.

Les quelques bulletins de guerre publiés aujourd'hui ont été d'un caractère plutôt encourageant, en ce sens qu'ils indiquaient un nouvel arrêt de l'offensive allemande, et les nouvelles de l'intérieur y compris les rapports d'une augmentation du tonnage dans l'Ouest et de l'expansion du commerce, ont aussi constitué des facteurs favorables.

Environ la moitié des valeurs, parmi lesquelles on peut citer Baldwin Locomotive, Crucible Steel, Bethlehem Steel, Great Northern Ore, Mexican Petroleum et Distillers Securit ont largement contribué au chiffre assez important des affaires transigées et ont enregistré des avances de 1 point 1/2 à 3 points.

United States Steel s'est de nouveau placé au premier plan en fait d'activité, mais il a subi des pressions intermittentes et a perdu un point en dernière heure.

Les rails ont été calmes et la plupart en baisse.

La seule exception a été Reading qui a gagné une fraction importante de point, juste avant l'heure de la fermeture, où il a été passablement recherché.

Les utilités publiques ont enregistré des gains isolés, notamment Brooklyn Transit et Peoples Gas, mais en général elle n'ont pas suscité autant d'intérêt que la semaine dernière.

Le total des ventes a été de 550,000 parts.

L'argent à terme était difficile à obtenir aux récentes cotations, tandis que le taux des prêts à demande, se sont aussi raffermis, probablement par suite de la diminution de l'exédent de réserve légale qu'accusait le dernier rapport hebdomadaire des banques.

Les transactions au marché des obligations se sont presque entièrement limitées aux bons de la Liberté, dont les cotations ont été très variables.

Le montant des ventes, valeur au pair, a été de \$5,275,000.

Table titled 'STOCK DE NEW-YORK' listing various stocks and their prices.

Table titled 'VENTES DE L'AVANT-MIDI' listing various stocks and their prices.

Table titled 'Obligations' listing various bonds and their prices.



LE BON NOTAIRE — Oui, mon cher client, les obligations municipales sont devenues de nos jours les placements les plus sûrs. Et les Obligations de la Ville de la Pointe-aux-Trembles se classent parmi les meilleures sur le marché.

6 p.c. — 5 ans. La Ville de la Pointe-aux-Trembles — Ile de Montréal —

EMISSION DU 1er NOV. 1917. — COUPONS 1er mai et 1er novembre. Autorisée par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec et par l'Honorable Ministre des Finances à Ottawa.

Coupsures de \$100, \$500, \$1000 Prix: Le Pair et les intérêts courus. Ecrivez-nous et demandez nos circulaires.

LES PLACEMENTS MUNICIPAUX, Limitée, Edifice Duluth 50 RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL Casier Postal 1497 Téléphone Main 7683

MAPLE LEAF A ETE EN HAUSSE A TORONTO

LE MARCHE A ETE PLUS ACTIF ET GENERALEMENT FERME.

Toronto, 22. — La fermeté de Maple Leaf et la faiblesse de Brantford ont été les faits saillants du marché de Toronto qui a été passablement actif. Bien que le total des transactions, non compris 410 parts de Nipissing, n'ait pas atteint 700 parts, le volume des affaires a eu plus d'ampleur, puisque pas moins de 92 valeurs figurant à la colonne des ventes.

Les dispositions des acheteurs à faire l'acquisition des valeurs des banques, de celles des Trust Companies et des actions de priorité, de préférence aux valeurs spéculatives, ont de nouveau été évidentes aujourd'hui.

En général le ton du marché a fait preuve d'une fermeté indubitable avec une tendance marquée à atteindre de plus hauts niveaux.

Le mouvement à la hausse de Maple Leaf n'a été en somme que la continuation de celui inauguré il y a quelques jours, lorsque cette valeur se traitait à l'entour de 93 1/2; elle montait aujourd'hui à 97 1/2; elle montait à 98 et fermait à ce niveau maximum, elle enregistrerait un gain net de un point depuis samedi.

Les valeurs de la Banque ont été actives, certains rapports sur les aciéries de minerai, Maple Leaf continuera à rester pendant quelque temps sur la base actuelle du dividende annuel. Les parts de priorité ont aussi participé à l'avance du stock ordinaire et se sont négociées à 93, comparativement à 92 1/2 pour le prix de la demande enregistré samedi.

Steel of Canada ordinaire à 59 1/4 et les actions de priorité à 90 1/2, indiquent une baisse de 1/4 de point, tandis que Dominion Iron était stationnaire à 60. La publication d'un rapport favorable fait par les Directeurs de la Canadian Car n'a eu aucune répercussion sur le cours des valeurs de cette compagnie, tandis que N. S. Car de priorité était en avance de un point, à 35.

Quelques ordres d'achat des parts de la Union Bank ont fait monter en dernière heure les cotations de cette valeur, dont la réaction sur le marché était évidente. En se vendant à 151, elle prenait une avance de 3 points, comparativement aux récentes cotations.

Les Bons de guerre ont été calmes et légèrement en baisse.

NOUVELLES COMPAGNIES INCORPORÉES A OTTAWA

Ottawa, 22. — Les nouvelles compagnies à fonds sociaux suivantes ont été incorporées la semaine dernière à Ottawa.

R. et W. Gélines Ltd., Montréal, capital \$49,000; Lauzon Engineering Ltd., Lévis, Qué., capital \$300,000; Western Canada Jewish Fund for the Relief of War Sufferers, Winnipeg, pas de capital; Superior Sales Co., Ltd., Ottawa, capital \$500,000; Canadian Over-Seas, Ltd., Toronto, capital \$49,000; P. Pastene & Co., Ltd., Montréal, capital \$100,000; The Navy League of Canada, Montréal, pas de capital; The Belgian Children's Relief Fund of Montreal, Montréal, pas de capital; The Interprovincial Manufacturing Co., Ltd., Montréal, capital \$200,000; The Manitoba Bridge & Iron Works, Ltd., Winnipeg, capital \$1,000,000; Quality Dress & Waist Co., Ltd., Montréal, capital \$50,000.

SI VOS AFFAIRES VOUS ENNUIENT. Nos avis sont à votre entière disposition. THE SUN TRUST COMPANY, LIMITED, 160, rue St-Jacques, Montréal. Casier postal 1341. Tél. Main 1586

STOCK DE MONTREAL

Table listing various stocks and their prices in Montreal.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

VINGT-NEUF VENTES ONT ETE ENREGISTREES HIER.

QUARTIER AUBUNEAU, H. J. C. Rue Ste-Clotilde, lot 228-12, bâtisses, Terrain 100 x 128 pieds, Henri Blais, vend à Dame Roch Forest, \$3,500.—B. Molançon, N.P.—(1918).

QUARTIER BORDEAUX, H. J. C. Chemin Public, lots 261-49, 50, 262-45, 47, vacants, Terrain 100 x 128 pieds, St. Lawrence Real Estate Land Co., vend à Jean-Denis, \$1,600.—E. Cholette, N.P.—(1918).

QUARTIER EMARD, H. J. C. Rue de Basilly, lot 3912-435, bâtisses, La Cie des Terrains de la Banque de Montréal, vend à Jules Laflamme, \$1,200.—L. E. Hétu, N.P.—(1918).

QUARTIER LAURIER, H. J. C. Rue Sanguinet et Avenue Hôtel de Ville, lots 2613-1926 à 1928, 1932, vacants, Terrain chaque lot 26 x 75 pieds, The Crystal Spring Land Co., vend à Edouard Fabre-Surcouer, \$1,375.—J. A. Savigneau, N.P.—(1918).

QUARTIER MAISONNEUVE, H. J. C. Rue Bourbonnais, Nos 1285 à 1304, lots 17-1534, partie 13-1535, bâtisses, Terrain 30 x 23 1/2 pieds, Antoine Leduc, vend à Dame Honoré Guenet, \$5,000.—O. Desautels, N.P.—(1918).

QUARTIER MERCIER, H. J. C. Chemin Public, lot 224-53, bâtisses, Terrain 25 x 82 pieds, Tréfontaine Bastien, vend à Herménégilde Lafortune, \$1,000.—E. Bédard, N.P.—(1918).

QUARTIER ST-DENIS, H. J. C. Avenue châteaubriand, No 2818, lot 2620-492, bâtisses, Joseph Bostto et al., vend à Guiseppe Nardelli et al., \$1,100.—M. Savigneau, N.P.—(1918).

QUARTIER ST-HENRI, H. J. C. Rue Laurier, lots, partie S.E. 1122, la 1-2 N.O., 1124, bâtisses, Terrain 27 x 84 1/2 pieds, Dame Alphonse Lamy, vend à E. Bédard, \$5,000.—E. Godin, N.P.—(1918).

VILLE DE HAMPSTEAD, H. J. C. Queen Mary Road, lots la 1-2 S.E. 69-40, 41, vacants, Terrain 60 x 100 pieds, James A. Baille, vend à Ralph A. Boyles, \$1,500.—E. Godin, N.P.—(1918).

QUARTIER ST-LOUIS, (EST). Rue DeMontigny Est, et Grothé, Nos 129 à 139 De Montigny, et Nos 1 et 3, Rue Grothé lot 671, bâtisses, Terrain 62 1/2 x 60 pieds, Jos. Lamoureux, vend à Geo. St-Martin, \$20,000.—O. Desautels, N.P.—(1918).

QUARTIER ST-ANDRE, (OUEST). Avenue des Pins Ouest, No 696, lot 1232-67, bâtisses, Terrain 3,550 pieds, Dame Geo. Hyde, vend à Dame Lovell G. Miller, \$2,000.—J. E. Roddy, N.P.—(1918).

LE MARCHÉ AUX BESTIAUX

Les offres d'animaux au marché de l'Ouest ont été, hier matin, assez considérables. Elles ont consisté en 600 bestiaux, 400 moutons et agneaux, 400 porcs et 600 veaux. La demande étant bonne, le marché a été actif et les prix se sont maintenus fermes.

LA NOTE AMERICAINE

Troisième année. Le 22 avril 1918. En ces derniers jours les cours ont décrit une courbe ascendante interrompue et le volume des affaires s'est développé très sensiblement. Puisqu'il est constant que tout mouvement de Bourse est coupé d'arrêts et de reculs, la réaction qui s'est dessinée en dernière heure était à prévoir. En tous cas elle n'a étonné personne et nombreux sont les opérateurs au jour le jour qui avaient su prendre, dès le matin, leurs dispositions en conséquence. Le fait qu'elle n'ait pas été plus accentuée indique la force du marché et les dispositions excellentes des valeurs.

Toute offensive allemande qui se traduirait par un échec, équivaut à une victoire des Alliés. Or pour la dou-

DE GROS CONTRATS POUR FABRICATION D'OBUS

Il est évident que les Etats-Unis placent en ce moment d'énormes quantités de commandes d'obus, commandes plus considérables que ne le laissent supposer celles octroyées précédemment.

L'un des directeurs d'une compagnie qui n'a jamais figuré à la Bourse comme manufacturier des obus, déclarait dernièrement que sa compagnie avait reçu du gouvernement des Etats-Unis, un contrat important pour des obus de 150 mm.

De plus, la même compagnie a déjà manufacturé avec succès des fusées pour le compte du gouvernement du Dominion. Le fait qu'une compagnie presque inconnue a pu entreprendre de tels travaux aussi importants de fabrication de munitions indique que d'autres compagnies similaires ont dû obtenir aussi de gros contrats rémunérateurs.

LA NOTE AMERICAINE

Troisième année. Le 22 avril 1918. En ces derniers jours les cours ont décrit une courbe ascendante interrompue et le volume des affaires s'est développé très sensiblement. Puisqu'il est constant que tout mouvement de Bourse est coupé d'arrêts et de reculs, la réaction qui s'est dessinée en dernière heure était à prévoir. En tous cas elle n'a étonné personne et nombreux sont les opérateurs au jour le jour qui avaient su prendre, dès le matin, leurs dispositions en conséquence. Le fait qu'elle n'ait pas été plus accentuée indique la force du marché et les dispositions excellentes des valeurs.

Toute offensive allemande qui se traduirait par un échec, équivaut à une victoire des Alliés. Or pour la dou-

UN DEVOIR PATRIOTIQUE et un placement de tout repos. Commission des Ecoles Catholiques de Montreal de \$2,500,000 sous forme de \$1,500,000 d'Obligations rachetables dans cinq ans ET DE \$1,000,000 de BONS du TRESOR rachetables dans deux ans. INTERET A 6% PAR AN, PAYABLE SEMI-ANNUELLEMENT.

Obligations à 6% de la Cité d'OUTREMONT. Remboursables dans 5 ans, le 1er nov., 1922. En coupures de \$100., \$500. et \$1,000. Intérêt à 6% payable semi-annuellement les 1er Mai et Novembre. Toute la propriété Foncière imposable d'Outremont—sans distinction—est responsable du capital et de l'intérêt de ces obligations, avec priorité absolue sur toutes les Hypothèques. Demandez notre Circulaire. CREDIT-CANADA, Limitée. Courtiers en valeurs de Placements. CHAMBRE 615—IMMEUBLE "DOMINION EXPRESS" 145 RUE ST-JACQUES Main 4735 et 4736 — Montréal

Nous possédons et offrons en vente \$450,000.00 D'OBLIGATIONS DE LA Cité de VERDUN à 6% échéant dans 5 ans du 1er mars 1918. PRIX: Le PAIR et intérêts accrus. N. B. — LA CITE DE VERDUN avec sa population de 30,000 est la troisième en importance dans la province de Québec; or, comme elle est une des villes les mieux administrées dans l'île de Montréal, il s'ensuit que ses obligations devraient être aussi recherchées que celles d'Outremont dont \$1,500,000 viennent d'être absorbées par le public en moins de deux mois. CONSULTEZ VOTRE NOTAIRE SUR LA VALEUR DE CE PLACEMENT. Versailles, Vidricaire & Boulais Banquiers, LIMITEE. Edifice Versailles. 90, St-Jacques, Montréal. Tél. Main 8745-8746.

NOUVELLES COMPAGNIES INCORPORÉES A OTTAWA. Ottawa, 22. — Les nouvelles compagnies à fonds sociaux suivantes ont été incorporées la semaine dernière à Ottawa. R. et W. Gélines Ltd., Montréal, capital \$49,000; Lauzon Engineering Ltd., Lévis, Qué., capital \$300,000; Western Canada Jewish Fund for the Relief of War Sufferers, Winnipeg, pas de capital; Superior Sales Co., Ltd., Ottawa, capital \$500,000; Canadian Over-Seas, Ltd., Toronto, capital \$49,000; P. Pastene & Co., Ltd., Montréal, capital \$100,000; The Navy League of Canada, Montréal, pas de capital; The Belgian Children's Relief Fund of Montreal, Montréal, pas de capital; The Interprovincial Manufacturing Co., Ltd., Montréal, capital \$200,000; The Manitoba Bridge & Iron Works, Ltd., Winnipeg, capital \$1,000,000; Quality Dress & Waist Co., Ltd., Montréal, capital \$50,000.

LE MARCHÉ AUX BESTIAUX. Les offres d'animaux au marché de l'Ouest ont été, hier matin, assez considérables. Elles ont consisté en 600 bestiaux, 400 moutons et agneaux, 400 porcs et 600 veaux. La demande étant bonne, le marché a été actif et les prix se sont maintenus fermes. Les arrivages dans les cours du Pacifique Canadien ont été de 400 bestiaux, 450 porcs et 800 veaux. Il y avait seulement 20 moutons et agneaux qui étaient loin d'être de premier choix. Les prix se sont aussi maintenus fermes et la demande a été bonne. Voici les cotations par 100 livres. Bouvillons, de \$9.50 à \$13, suivant les qualités; vaches, de \$8.50 à \$11.25; taureaux, de \$9 à \$12; moutons de \$12 à \$13; agneaux, de \$15 à \$17; veaux de \$8 à \$12; porcs 21.

NOUVELLE SUCCESSALE DE LA BANQUE ROYALE. La Banque Royale du Canada ouvrirait sous peu une succursale à Barcelone, Espagne. M. F. T. Dewar, qui a été depuis plusieurs années inspecteur à la Havane, en sera probablement le gérant. LA BOURSE DE PARIS. Paris, 22. — Les affaires ont été calmes aujourd'hui, à la Bourse de Paris. Les rentes françaises 3 p.c. étaient à 59 francs au comptant. Le change sur Londres était à 27 francs 16 centimes. L'argent en barres monte si rapidement qu'il atteindra bientôt le prix d'un dollar l'once. Il s'est négocié, hier, à New-York, à 99 cents 1/4. Le prix de Londres a été de 490.

LES SEIN-FINNS EN LIGNE CONTRE UNE FORTE RESISTANCE

Toronto, 22 — Le correspondant du "Evening Telegram" à Belfast, envoie le câblagramme suivant : Une automobile ayant à son bord l'inspecteur Wexford, du comté de Barry et quelques autres a été arrêtée et prise par les Sein-Finn à Tombrick, Ennis-cortly.

IL Y A DES PRUSSIENS DANS LA CHAMBRE DES COMMUNES

(Suite de la 1ère Page) dre soit bien fondé. Je n'ai pas conçu des expressions employées par le député de Maisonneuve qu'il avait l'intention de jeter du discrédit sur cette Chambre.

AU SENAT

Le Sénat, aujourd'hui, a étudié la position des étrangers ennemis du Canada en discutant les amendements à la loi des terres fédérales.

LES COMMUNIQUEES

Paris, 22. — Le "War Office" dit dans le communiqué de ce soir : "Il n'y a rien à rapporter aujourd'hui, si ce n'est une action d'artillerie assez prononcée dans la région du Mont Didier et de Mayon."

L'ENREGISTREMENT NATIONAL SERA TERMINE EN JUIN

Des peines sévères seront imposées aux réfractaires : amendes, emprisonnement, défranchisation.

ON POURRA DESIGNER L'EMPLOI AUQUEL ON A LE PLUS D'APTITUDES

(Dépêche de la Presse Associée) Ottawa, 22. — M. F. B. McCurdy, ministre du bureau d'enregistrement national, a annoncé ce soir à la Chambre des Communes que le dénombrement de la main-d'œuvre dans tout le Dominion sera probablement terminé vers la fin de juin.

Le surplus des vivres du Canada disponibles pour l'exportation peut être grandement accru par une plus grande production alimentaire. Ce surplus peut être accru en limitant d'une manière sévère la consommation de chaque individu en viande et en produits alimentaires.

MARCHE DU COTON

New-York, 22. — Bien que des rapports annonçant le refroidissement de la température aient été reçus de différents points, il semble qu'aucun ouragan sérieux n'ait été causé et le ton du marché est resté en équilibre à ces nouvelles.

M. GEO. DUBOIS DANS LE DEUIL

Nous sommes au regret d'annoncer la mort, survenue hier, à l'hôpital des incurables, après une très longue maladie, de M. Georges Dubois, fils.

LAVAL DE QUEBEC FERMES PORTES

(Dépêche de la Presse Associée) Québec, 22. — Tous les étudiants âgés de 19 à 23, du Séminaire et de l'Université ont été renvoyés dans leurs foyers respectifs.

LE RAPPORT FINANCIER DE LA GOULD MFG. CO.

Le rapport financier de la Gould Mfg. Company, pour l'année fiscale finissant le 31 décembre vient d'être publié. Ce rapport, le meilleur que la compagnie ait jamais soumis à ses actionnaires, fait voir un chiffre de recettes nettes de \$352,285, comparativement à \$229,447, l'année précédente.

LE RAPPORT FINANCIER DE LA GOULD MFG. CO.

Le rapport financier de la Gould Mfg. Company, pour l'année fiscale finissant le 31 décembre vient d'être publié. Ce rapport, le meilleur que la compagnie ait jamais soumis à ses actionnaires, fait voir un chiffre de recettes nettes de \$352,285, comparativement à \$229,447, l'année précédente.

LE RAPPORT FINANCIER DE LA GOULD MFG. CO.

Le rapport financier de la Gould Mfg. Company, pour l'année fiscale finissant le 31 décembre vient d'être publié. Ce rapport, le meilleur que la compagnie ait jamais soumis à ses actionnaires, fait voir un chiffre de recettes nettes de \$352,285, comparativement à \$229,447, l'année précédente.

Le Canada

est en vente dans tous les dépôts de la ville et de la banlieue. Si vous ne pouvez vous procurer

Le Canada

chez le dépositaire de votre localité, téléphonez à MAIN 7697 — de 5.30 p.m. à 7.30 a.m. MAIN 3058 — de 7.30 a.m. à 5.30 p.m.

CE QUE LES SOUS-MARINS COUTENT A NOS FLOTTES

(Déclaration de Sir Eric Geddes) Paris, 25. — (Par courrier). — Sir Eric Geddes, premier lord de l'Amirauté, a fait le 20 mars, aux Communes, d'importantes déclarations sur la question du tonnage en général et sur les effets de la guerre sous-marine.

MARCHE AUX GRAINS A CHICAGO

Chicago, 22. — Des rumeurs annonçant une diminution considérable des arrivages à partir d'aujourd'hui, ont eu pour effet de raffermir les prix du blé.

LE RAPPORT FINANCIER DE LA GOULD MFG. CO.

Le rapport financier de la Gould Mfg. Company, pour l'année fiscale finissant le 31 décembre vient d'être publié. Ce rapport, le meilleur que la compagnie ait jamais soumis à ses actionnaires, fait voir un chiffre de recettes nettes de \$352,285, comparativement à \$229,447, l'année précédente.

LE RAPPORT FINANCIER DE LA GOULD MFG. CO.

Le rapport financier de la Gould Mfg. Company, pour l'année fiscale finissant le 31 décembre vient d'être publié. Ce rapport, le meilleur que la compagnie ait jamais soumis à ses actionnaires, fait voir un chiffre de recettes nettes de \$352,285, comparativement à \$229,447, l'année précédente.

LE RAPPORT FINANCIER DE LA GOULD MFG. CO.

Le rapport financier de la Gould Mfg. Company, pour l'année fiscale finissant le 31 décembre vient d'être publié. Ce rapport, le meilleur que la compagnie ait jamais soumis à ses actionnaires, fait voir un chiffre de recettes nettes de \$352,285, comparativement à \$229,447, l'année précédente.

LE RAPPORT FINANCIER DE LA GOULD MFG. CO.

Le rapport financier de la Gould Mfg. Company, pour l'année fiscale finissant le 31 décembre vient d'être publié. Ce rapport, le meilleur que la compagnie ait jamais soumis à ses actionnaires, fait voir un chiffre de recettes nettes de \$352,285, comparativement à \$229,447, l'année précédente.

LE RAPPORT FINANCIER DE LA GOULD MFG. CO.

Le rapport financier de la Gould Mfg. Company, pour l'année fiscale finissant le 31 décembre vient d'être publié. Ce rapport, le meilleur que la compagnie ait jamais soumis à ses actionnaires, fait voir un chiffre de recettes nettes de \$352,285, comparativement à \$229,447, l'année précédente.

LUNDI PROCHAIN A SAINT-SULPICE

La Société Historique de Montréal célébrera, lundi prochain, à huit heures du soir, à la bibliothèque St-Sulpice, le 60ème anniversaire de sa fondation.

PERRUQUES ET TOUPETS pour Messieurs. Supériorité reconnue pour leur perfection et leur apparence naturelle. PUNDE & BOEHM

LES PRODUITS ALIMENTAIRES

Voici les prix des produits alimentaires au marché Bonsecours: VOLAILLES Dindes à bouillir, 36c à 38c. Poulets engraisés au lait, 34c à 36c.

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DU CANADA, Limited, dont M. J. B. La Pointe est le Gérant-général, au bureau, Numéro 73 rue Saint-Jacques, Montréal.

LA PREMIERE SEANCE DU NOUVEAU CONSEIL

Elle a lieu hier après-midi à trois heures. — Une foule considérable y assiste. — Le maire prononce un grand discours. — M. Bédard pro-maire jusqu'au 13 mai

— NOTES DIVERSES

MOTION DE CONDOLEANCES A L'OCCASION DE LA MORT DE JULES FOURNIER.

Séance spéciale cet après-midi pour l'étude d'un rapport de la Commission "re" la taxe

Toute la vie municipale a été pratiquement concentrée hier autour de la séance d'inauguration officielle du nouveau conseil de ville, tenue à trois heures de l'après-midi.

M. le maire Martin l'a présidée, revêtu de tous les insignes attachés à sa haute fonction et il a prononcé un grand discours dont nous ne pouvons malheureusement reproduire que les principaux extraits faute d'espace pour le publier tout entier.

L'hon. L. O. David, greffier de la cité a donné lecture de la lettre de démission de l'hon. Charles Marcell, comme échevin du quartier Notre-Dame de Grâce.

La décision à laquelle on est arrivé M. Marcell trouve sa raison d'être dans l'impcompatibilité légale des fonctions administratives qu'il est tenu de remplir en tant que conseiller municipal et de représentant d'un quartier au conseil.

Un rapport de la commission administrative au sujet de l'approbation éventuelle de certaines taxes accrues pour faire face à la table de des temps, a été laissé sur la table en attendant l'étude qu'on se propose d'en faire à une réunion spéciale convoquée pour aujourd'hui.

LA SCENE Le parquet et les galeries de la salle du conseil se sont remplis hier, d'une foule considérable qui, dès deux heures et quart avait commencé d'envahir les escaliers, couloirs et ascenseurs conduisant au second étage ou un peloton de constables en tenue irréprochable vint, un peu tard, établir un excellent service d'ordre sous la direction du capitaine instructeur Carl.

Mme la mairesse et un groupe nombreux de dames ont pris place dans la salle sur des sièges qui leur avaient été réservés, tandis que les échevins, les commissaires et les visiteurs munis de cartes se distribuaient à travers la salle au petit bonheur des banquettes demeurées vacantes.

L'ensemble de la scène, sans avoir tout l'éclat de celles du même genre, les années dernières, n'en offrait pas moins un coup d'oeil captivant et non dépourvu d'une certaine solennité.

MM. les commissaires Décarry, Marcell, Ross et Verville ont écouté attentivement le discours du maire; les deux premiers assis à la table du greffier et les deux autres au premier rang de l'auditoire.

UNE OEUVRE DE BIENFAISANCE POUR LA JEUNESSE SCOLAIRE

La commission scolaire du district Centre autorise une souscription dans ses écoles en faveur de l'hôpital St-Luc. — L'approvisionnement du charbon pour les écoles.

A sa séance d'hier après-midi, la commission scolaire du district Centre a reçu la délégation de M. le Dr Gauthier, directeur de l'hôpital St-Luc, et de M. le Dr J. A. Fleury, trésorier de ce même hôpital. Ces messieurs ont demandé que comme par les années passées la commission accorde sa protection à l'hôpital St-Luc. Cet hôpital est destiné à l'enfance. Son rapport annuel démontre que 5215 patients ont été reçus et traités pendant l'année 1917. 2864 à la clinique d'ophtalmologie, et 2361 à celle d'oto-rhino-laryngologie (oreilles, nez et gorge). Le nombre des opérations chirurgicales dans les deux cliniques a été de 1060.

Les maladies organiques d'yeux telles que myopie, astigmatisme et presbytie se sont présentées au chiffre alarmant de 1198. Durant 1917 l'institution a fourni gratuitement 3408 de lunettes. La somme des médicaments distribués gratuitement se chiffre à \$256.

L'état des dépenses s'est élevé à \$10,498. Aucune somme ne figure à l'item des traitements et honoraires des médecins. Cela veut dire que les cliniciens en charge des différents départements travaillent gratuitement sans autre récompense que celle d'avoir travaillé dans l'intérêt de la société.

Les principales sources de revenus de l'hôpital se sont alimentées jusqu'ici de souscriptions publiques. Les dons privés ont fourni la somme de \$3,464.91; l'École de l'Éclair, s'est chargée de \$2,918.20, et la ville a contribué pour \$3,000. Quelques autres revenus portent le chiffre des recettes à \$10,554.14.

L'hôpital St-Luc demande à la commission scolaire du district Centre l'autorisation d'en appeler encore à la générosité de ses élèves. Les écoles pauvres sont reçues et traitées gratuitement à l'hôpital sur remise d'un certificat des directeurs d'écoles.

IL FAUT RESPECTER LA DECISION DES ARBITRES

Un jugement vient d'être rendu en cour Supérieure, par le juge Guerin, dans la cause d'Alphonse Lalande vs The Phoenix Insurance Co. of Hartford par lequel il condamne la compagnie à payer \$3028 au demandeur. Voici à peu près ce dont il s'agit. Lalande possédait une police d'assurance que la défenderesse lui avait vendue et qui était valide pour trois ans, c'est-à-dire du 3 février 1914, au 2 février 1917. Le 10 janvier 1917, la maison de Lalande, située sur la rue St-Zotique, fut partiellement détruite par le feu. Après avoir vu le représentant de la compagnie, il réclama de celle-ci \$2375. La compagnie refusa.

CLUB LIBERAL DES FEMMES DE MONTREAL

Toutes les femmes libérales sont instamment invitées à une assemblée publique qui sera tenue aujourd'hui (23 avril), à 3 heures p.m., salle No 6, Monument National, 295 Boul. St-Laurent, pour fixer les articles de la Constitution du Club et nommer les officiers des différents comités.

MM. Athanase David et Clément Munn adresseront la parole.

Les membres voudront bien payer leur contribution qui sera reçue avec plaisir, et comme un encouragement à la formation d'un groupe féminin important qui tient de toute son âme à affirmer hautement, en ces jours de vertige, les grands principes libéraux.

Que l'attitude ferme de nos Canadiennes en vue de l'éducation politique, s'imprègne de l'esprit le plus large et le plus perspicace, digne des temps nouveaux, qui, s'annoncent pleins d'énigmes, de surprises, de séve nouvelle, surtout en ce qui concerne la femme de demain.

Mesdames, soyez ponctuelles au rendez-vous. C'est un devoir.

L'univers n'est plus qu'un vaste champ de bataille, dans lequel, chaque unité doit TENIR, en sa mission d'honneur et de courage.

CHANGEMENTS PROBABLES DANS LA POLICE FEDERALE

Ce département serait, dit-on, à l'avenir sous la direction de l'autorité de la Milice

Samedi dernier nous annonçons que de sérieux changements devaient être apportés dans la police fédérale, et que peut-être cette dernière passerait sous l'autorité militaire.

Les nouveaux amendements à la loi du service militaire adoptés vendredi dernier et confirmés par proclamation royale hier, font croire que ces changements auront lieu.

Le capitaine Kerr, chef de la police fédérale est à prendre ses dispositions pour opérer ces changements le plus tôt possible.

Toutefois, nous croyons savoir que le personnel actuel qui est considérablement augmenté, (on parle de mille agents) restera civil, que l'inspecteur Bélanger en sera le chef dans le district militaire No 4.

Depuis qu'il est à la tête de la police fédérale dans le district No 4, M. Bélanger a donné pleine et entière satisfaction à ses chefs et le capitaine Kerr a dû lui donner crédit de l'excellent travail qu'il a accompli dans les recherches des réfractaires à la loi du service militaire.

Des informations prises aux meilleures sources, nous permettent de dire que cette semaine le capitaine Kerr sera à Montréal, qu'il rencontrera l'inspecteur Bélanger et que tout ce qui concerne l'organisation de la police fédérale depuis les changements à la loi de conscription, sera terminé et ordonné.

Le registraire provincial, M. Eugène Godin, n'était pas de retour d'Ottawa hier soir.

On ne sera qu'après son retour au bureau de la rue St-Catherine, que seront connus les changements faits par le nouvel arrêté ministériel sur l'appel des conscrits des catégories A, B, D.

LE POILU FRANÇAIS VU DANS LES ROMANS DE GUERRE

Mlle Marguerite Clément, professeure au lycée de Versailles, parle hier devant les membres du Women's Canadian Club, des deux peintures tracées du soldat français dans les oeuvres de guerre.

"Idéalisme et réalisme dans la littérature de guerre en France", tel est le sujet traité par Mlle Marguerite Clément au lunch du "Women's Canadian Club" hier après-midi.

Mlle Marguerite Clément est agrégée de l'Université de Paris et professeure de littérature au lycée de Versailles. Son titre de professeure est assez pour dire avec quelle aisance cette distinguée française se mouvait dans un sujet aussi littéraire et aussi intéressant que celui qu'elle a traité hier.

Mlle Clément représente le pays non seulement les lettres mais le goût, le sentiment français. Le but de sa visite est de faire naître des rapports plus étroits entre la France et l'Amérique. Elle est aussi déléguée d'un syndicat d'écrivains français dans le but de promouvoir en Amérique la diffusion du livre français.

Depuis deux mois qu'elle est en Amérique Mlle Marguerite Clément a parcouru toutes les grandes villes américaines et prononcé des conférences et se faisant l'apôtre des meilleures méthodes d'enseignement du français.

La causerie que prononçait hier après-midi Mlle Marguerite Clément était purement littéraire. La conférencière a démontré en s'appuyant sur les textes de livres tels que "Le Feu" d'Henri Barbusse et les "Lettres d'un soldat à sa mère" que le réalisme et l'idéalisme ont tiré profit de la mine inépuisable que est la guerre, le roman de guerre ne peut qu'être réaliste afin de déshonorer la guerre, l'idéalisme en extrayant ce qu'elle peut contenir de beauté et de moyens de perfectionnement.

"La guerre est une mine pour le réalisme, dit la conférencière; parce qu'elle est horrible, parce qu'elle dure et parce qu'elle est faite par la masse et que la masse est médiocre. La guerre longue et scientifique a perdu son panache. Les armées d'aujourd'hui ne sont plus des armées de guerre; elles sont des armées de police, parce qu'elles ont été réduites à la dimension de la police."

Une autre phrase qui a été dite par Mlle Clément est que la guerre est une mine pour le réalisme, parce qu'elle est horrible, parce qu'elle dure et parce qu'elle est faite par la masse et que la masse est médiocre. La guerre longue et scientifique a perdu son panache. Les armées d'aujourd'hui ne sont plus des armées de guerre; elles sont des armées de police, parce qu'elles ont été réduites à la dimension de la police."

Le réalisme pour Barbusse c'est rendre hommage au soldat, honorer l'endurance. C'est par devoir que le réaliste donne une description aussi vivante que possible. Et maintenant le héros académique qui pleurait de ne plus retourner au front, qui mourait en chantant la Marseillaise. "Ce n'est pas ce qu'il est, se dit le réaliste des soldats. Le poilu n'a pas cette couleur."

Un autre préoccupation anime le réaliste: c'est de déshonorer la guerre. Pour empêcher son retour il faut lutter contre l'oubli des âmes. La conférencière cite une scène de Barbusse où deux soldats s'entretenaient de souvenirs que leur laissera leur séjour dans les tranchées. L'un d'eux dit: "Nous oublierons, non vieux; nous avons trop vu. — Si on se rappelle, dit l'autre, il n'y aurait plus de guerre."

DECES

DUPRE. — En cette ville, le 21 avril courant, à l'âge de 42 ans, Eugène Dupré, épouse d'Abraham Dupré. Le service funéraire aura lieu mercredi le 24 courant.

Le service funéraire partira de sa demeure No 4474 rue Notre-Dame Est, à 3-1/4 heures, pour se rendre à l'église St-Victor, quartier de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 17-2-D

DUBOIS. — À l'Hôpital des Incurables, le 22 courant, à l'âge de 24 ans, 6 mois et 7 jours, est décédé (Geo. Dubois, fils. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant à huit heures et demie. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 162 rue Roy, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 17-2-D

Chas. C. de Lorimier
TEL. BRILL EST 1934
Fleurs Naturelles et Artificielles.
250 RUE SAINT-DENIS - MONTREAL
(Près DeMontigny)
Spécialité: Tributs floraux funéraires.

COMMISSION DE PLACEMENT DES SOLDATS
PROVINCE DE QUEBEC
Chambres 64 et 65 Edifice Dandurand,
224 rue Ste-Catherine Est. Tel. Est 3565.

LES PATRONS
de tous métiers, les municipalités et gouvernements voudront bien écrire ou téléphoner quand ils ont besoin d'hommes pour gros travaux et travaux légers. Les soldats résidant dans Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières ou les districts environnants peuvent s'adresser à l'hon. Geo. B. Amos, Québec, Qué.; Jas. A. McManamy, Québec, Qué.; Ph. Le Lasseur, Trois-Rivières, et S. K. Edwards, Sherbrooke, Qué.

PLACEZ VOS ASSURANCES FEU DANS LA COMPAGNIE
UNION ASSURANCE SOCIETY
(LIMITED, LONDON, ENGL)
FOUNDED IN 1820

HORACE J. LABREQUE
AGENT GENERAL, DEPT. FRANCAIS,
280, RUE ST-JACQUES, TEL. MAR 988.

THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED
Liqueurs et cigares de choix.
Repas réguliers à 35c
187 BOULEVARD ST-LAURENT

ON DEMANDE
On demande des charretiers d'expérience pour faire la livraison du journal.

S'adresser à l'Administration, "LE CANADA", 73 St-Jacques.

ter la pensée de leurs héros. Un soldat parle argot, mais je ne crois pas qu'il pense en argot. Cette langue est artificielle. Je ne sais si elle exprime l'âme profonde du soldat ou plutôt je crois qu'elle n'en est que l'âme externe.

La conférencière cherche les traits de caractère qui ne sont pas dans "Le Feu". S'il y a des laideurs d'ommes c'est qu'elles n'existent pas. Or jamais de haine, jamais de cruauté. C'est le plus bel hommage rendu par le réalisme à l'âme du soldat français.

Nulle part n'apparaît la lâcheté. Pas une ligne où le réalisme se désolait à la famille. Il est content des lettres qu'il reçoit. La "vieille" devient dans les lettres ma très chère mère. On y voit la profondeur de l'amitié entre hommes.

La poésie de guerre a été le champ de rencontre de l'idéalisme et du réalisme. Elle a transigé le réalisme de Gaspard, le marchand d'escargots, l'ami de tranchée du philosophe Barrette qui vient annoncer à la femme de ce dernier la mort de son mari, éventré par un éclat d'obus. La veuve demande à Gaspard comment son mari est mort. Gaspard, par un mensonge admirable met la main au front et dit à la veuve: "LA, madame, une balle au front."

"Ceux de l'An 14" de Desparbès présente aussi une scène admirable d'idéalisme. Au milieu de la mitraille un soldat reste debout. Ses compagnons lui demandent après la fin de l'avalanche pourquoi il s'est ainsi exposé. Lui répond: "C'est que j'avais une bouteille de pinard et qu'elle n'était pas bouchée." A ses yeux une bouteille de pinard avait une valeur supérieure; l'instinct de conservation ne dominait pas en lui. "Ce soldat n'est-il pas beau d'une beauté inconsciente?" demande la conférencière.

Desparbès, le romancier épique des guerres napoléoniennes s'est efforcé de grandir le panache de la guerre assez haut que le sang ne le tache pas.

Un autre livre qu'il s'inscrit en traits plus remarquables sur la liste des romans de guerre c'est: "La guerre", de Gerardi, beau d'une beauté vraie, sincère et simple. Gerardi craint de déformer sa pensée.

Barbusse est un socialiste de la sincérité duquel on ne peut cependant douter. Réformé des avant la guerre, il s'est enrôlé librement. Il n'a pu voir la guerre autrement qu'il ne l'a vue. On ne peut le lui reprocher.

Barbusse ne voit que de la pluie. Le soldat de Chevillon ne voit que du soleil. L'ambition est de reconstruire le monde tel qu'il est avec le monde tel qu'il le croyait, de justifier Dieu pour ainsi dire. Pour lui, l'essentiel est de sentir le prix du moment présent et de lui faire donner tout ce qu'il peut avoir de bon.

L'idéalisme se mêle cependant au réalisme dans les romans appelés uniquement réalistes. Par exemple, cette scène du "Feu" où le poilu en nettoyant une paire de chaussures se prend à rêver à la jeune fille à qui elles appartiennent.

De même pour les romans idéalistes. Le soldat de Chevillon parle des "cadavres blancs et magnifiques sous la lune". Il se couche à côté d'eux pour "gouter un peu du repos éternel."

Quelle est la langue des soldats? Faut-il faire parler au soldat sa langue? "Le Feu" est rédigé dans un tel argot que le lecteur est quelquefois incapable de le voir. Barbusse fait parler ses héros dans leurs dialectes, mais malgré qu'il ait renversé le courant et fait stopper la lourde voiture en moins de six verges.

Le corps du petit Philippe a été transporté à la morgue où le coroner lianda une annonce aujourd'hui.

L'ACCIDENT A L'AQUEDUC D'OUTREMENT REPARÉ

L'accident survenu à la conduite d'eau de l'aqueduc qui dessert la ville d'Outrement a été réparé quelques heures après qu'il s'est produit.

Ce n'est nullement la conduite maîtresse qui a fait défaut mais un tuyau secondaire, cependant pour pouvoir faire avec diligence la réparation, il a fallu arrêter l'eau dans la conduite principale. L'ingénieur de la ville d'Outrement, M. Duchastel de Montrouge, nous a déclaré qu'à 3 h. hier après-midi, l'accident était réparé et qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter.

Il se souvient dans toutes les villes.

LES VOLEURS DU PACIFIQUE

Par la condamnation de Morris Miller à 3 ans de prison, de Abraham Myers à 2 ans de prison, le juge Choquet, pratiquement terminé la cause, a pratiquement terminé la cause, a pratiquement terminé la cause, a pratiquement terminé la cause.

Harry Pascal, inculpé aussi dans cette cause a dû donner caution personnelle de \$100, qu'il ne se trouvera plus menacé à la cour. Il n'a pu venir à la cour. Il vient de se dérouler devant le tribunal des Sessions.

GARÇONNET ECRASE A MORT RUE PAPINEAU

Un garçonnet de 6 ans, du nom de Philippe Shepter, et dont les parents demeurent au No 1523 rue Cartier, a été écrasé à mort par le tramway 658 du circuit Papineau, hier après-midi, vers 4 h. 50.

L'enfant, qui jouait sur la rue avec d'autres camarades, ne vit pas venir la voiture électrique au moment où il se lançait à la course. Il fut impossible au garde-moteur d'éviter l'accident, malgré qu'il eut renversé le courant et fait stopper la lourde voiture en moins de six verges.

Le corps du petit Philippe a été transporté à la morgue où le coroner lianda une annonce aujourd'hui.

LA SEMAINE de "Progrès" montre du pouvoir



Nos annonces représentent des hommes vigoureux, bien musclés, au menton solide, les yeux bien fixés et les sourcils prononcés de façon à vous donner l'impression que nous travaillons avec ardeur et adresse et que nous augmentons notre pouvoir pour l'accomplissement de notre but. Saisissez-vous l'idée?

Elle est très bonne pour ce qu'elle vaut, mais si cette idée ne peut trouver sa réalisation par des faits, il eut mieux valu que nous ne l'ayons jamais proposée.

La question suivante se pose: Pouvons-nous aujourd'hui faire plus pour vous si nous étions encore au point où nous étions il y a sept ans — ou trois ans — ou même un an? Nous savons que nous pouvons faire plus. Nous savons que nous faisons plus pour vous actuellement qu'il y a un an. L'augmentation du chiffre de ventes le prouve abondamment et cette annonce est simplement une poussée de plus vers une augmentation encore plus grande.

QUELQUES OCCASIONS POUR AUJOURD'HUI

PARAVENTS JAPONAIS
4 Pannesaux — couleurs pâles et foncées 4.29
Dessus de coussins — grandeur: 24 x 2459
Dessus de bureaux — largeur 11 et 12 pouces x 42 pouces80
Portières — largeur 40 et 45 pouces x 3 verges de long 4.29

SPECIAL DE GOODWIN — GARNITURE ELECTRIQUE
Four 7 chambres — placé à Montréal 16.98

TAPIS AXMINSTER
Grandeur 27 x 54 pouces 1.99

PNEUS ANTIDERAPANTS
Marque Dominion — première qualité 2.19
Chambre à air — marque Dominion — première qualité79

Magasins fermés à 6 p.m.
Magasins ouverts à 9 a.m.



Goodwin's LIMITED

Incorporée en 1911



LES NOUVELLES TAXES ET LA RESPONSABILITE DU CONSEIL

Une déclaration du président de la Commission administrative à ce sujet. — Autour d'un rapport des commissaires. — La taxe de l'eau.

Une assemblée spéciale du Conseil a été convoquée pour cet après-midi, afin d'y traiter de la question des taxes requises dans un rapport du bureau des Commissaires et autorisées par la charte.

Les Commissaires dans le rapport dont il s'agit invoquent des nécessités d'urgence pour prier le conseil de prendre sur le sujet une action immédiate.

Il faut remarquer entre autres, que le revenu sur lequel on compte ne s'élève qu'à la somme de \$13,600, 657, tandis que l'estimé des dépenses atteint le chiffre de \$16,372,959, laissant un déficit de \$2,772,302, le quel ajouté au déficit de \$854,325 de la ville de Maisonneuve et aux \$229,480 que représentent les intérêts de la dette, forme un déficit total de \$3,856,107.

Les commissaires appellent aussi qu'ils n'ont pas encore eu le temps nécessaire pour étudier le système municipal et décider quels changements l'on devra faire pour réduire les dépenses. Ils se proposent d'appliquer toutes les économies qui pourrout être faites au cours de l'année à la réduction des pavages, et les surplus seraient employés à réduire des taxes en 1919.

Au sujet de l'augmentation de la taxe de l'eau, les commissaires estiment qu'elle est plus équitable que ne le serait l'imposition d'une taxe sur les locataires, parce que les citoyens qui se servent de l'eau fournie par la Montreal Water and Power Co. paient un prix plus élevé que ceux qui s'approvisionnent aux frais de la ville. D'autre part, si l'on impose une taxe d'habitation, le locataire se trouverait à supporter un impôt plus lourd que celui de la majorité des citoyens. L'imposition d'une taxe de 2 cents ou plus sur l'approvisionnement de l'eau fournie par la ville équilibrerait à peu près les taux à travers toute la cité.

Les Commissaires attirent l'attention du Conseil sur le fait qu'après le 1er mai prochain, si le budget n'est pas voté, plusieurs des services municipaux se trouveront sans argent, attendu que les fonds autorisés en décembre dernier seront actuellement épuisés. Les taxes des licences doivent être fixées avant le 1er mai et, conséquemment, les Commissaires prient respectueusement le Conseil de prendre une action immédiate sur les résolutions soumises.

Le président de la Commission, M. Décarry, a fait à ce sujet la déclaration suivante:

"Nous faisons, je le sais, un acte impopulaire, dès le début de notre administration en imposant certaines nouvelles taxes, mais nous ne réalisons pas devant cet acte et les échevins, et tous les intéressés devraient prendre leur part de responsabilité. Il nous faut l'argent pour effectuer les travaux et si nous n'atteignons pas de bons résultats, les citoyens auront le droit de protester. Si le Conseil ne sait pas s'élever au niveau de ses responsabilités, s'il

SIR LOMER A MONTREAL

Sir Lomer Gouin était de passage aux bureaux du gouvernement provincial hier.

Les ministres dont les noms suivent ont été aussi à leurs bureaux: Hon. J. L. Décarry, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries; l'hon. J. L. Décarry, Secrétaire Provincial, et l'hon. W. G. Mitchell, Trésorier Provincial et ministre des Affaires Municipales.

A VENDRE

Une bouilloire de 4 forces 100 lbs de pression 3 1/2" x 26" d. Standard Upright, valeur \$350, vendra pour \$225.

Elle n'a été en usage que l'équivalent d'une année et est par conséquent presque neuve.
S'adresser à
La Cie de Publication du "Canada",
73 rue St-Jacques.